



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

de l'Assemblée

Le mardi 22 octobre 2024 — Vol. 47 N° 154

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---

2024

## Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 22 octobre 2024 — Vol. 47 N° 154

### Table des matières

#### Affaires courantes

Déclarations de députés	7071
Rendre hommage à Mme Édith Maynard	
Mme Audrey Bogemans	7071
Souligner le 60e anniversaire de l'organisme Loisirs Duvernay Saint-Vincent	
Mme Virginie Dufour	7071
Souligner la Semaine nationale des éducatrices et éducateurs de la petite enfance	
Mme Suzanne Roy	7071
Inviter la Caisse de dépôt et placement du Québec à se départir de ses investissements associés à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité	
M. Haroun Bouazzi	7072
Souligner la création de Services Nunavik	
Mme Karine Boivin Roy	7072
Souligner le 100e anniversaire du Centre hospitalier de St. Mary	
Mme Michelle Setlakwe	7072
Rendre hommage à M. Félix-Antoine Duval	
M. Luc Provençal	7073
Souligner les 50 ans de M. Maurice Dubé à titre de pompier volontaire pour la ville de Mont-Joli	
M. Pascal Bérubé	7073
Rendre hommage à Mme Geneviève Dupéré	
Mme Chantal Rouleau	7073
Souligner le 35e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Sainte-Rose-de-Lima n° 10114	
M. Mathieu Lévesque	7074
Souligner la tenue de la cinquième édition de l'événement 3 heures de bonheur	
Mme Valérie Schmaltz	7074
Souligner le 45e anniversaire du Centre de la petite enfance À La Bonne Garde	
Mme Stéphanie Lachance	7074
Présence d'athlètes et d'entraîneurs québécois des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques de Paris	7075
Présence de MM. Saul Polo et Jean-Denis Girard, ex-parlementaires de l'Assemblée nationale	7075
Dépôt de documents	7075
Dépôt de rapports de commissions	7076
Consultations particulières sur le projet de loi n° 71 — Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale	7076
Mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement	7076
Questions et réponses orales	7076
Investissement du gouvernement dans Northvolt	
M. Marc Tanguay	7076
M. François Legault	7077
M. Marc Tanguay	7077
M. François Legault	7077
M. Marc Tanguay	7077
M. François Legault	7077
M. Marc Tanguay	7078
M. François Legault	7078

## Table des matières (suite)

Investissement du gouvernement dans Northvolt	7078
M. Frédéric Beauchemin	7078
Mme Christine Fréchette	7078
M. Frédéric Beauchemin	7079
Mme Christine Fréchette	7079
M. Frédéric Beauchemin	7079
Mme Christine Fréchette	7079
Investissement du gouvernement dans Northvolt	7080
M. Frédéric Beauchemin	7080
Mme Christine Fréchette	7080
M. Frédéric Beauchemin	7080
Mme Christine Fréchette	7080
M. Frédéric Beauchemin	7080
Mme Christine Fréchette	7081
Investissement du gouvernement dans Northvolt	7081
M. Gabriel Nadeau-Dubois	7081
M. François Legault	7081
M. Gabriel Nadeau-Dubois	7082
M. François Legault	7082
M. Gabriel Nadeau-Dubois	7082
M. François Legault	7082
Plan de lutte contre l'itinérance	7082
M. Guillaume Cliche-Rivard	7082
M. Lionel Carmant	7083
M. Guillaume Cliche-Rivard	7083
M. Lionel Carmant	7083
M. Guillaume Cliche-Rivard	7083
M. Lionel Carmant	7083
Délais d'attente pour des traitements contre le cancer	7084
M. André Fortin	7084
M. Christian Dubé	7084
M. André Fortin	7084
M. Christian Dubé	7084
M. André Fortin	7085
M. Christian Dubé	7085
Financement de l'aide alimentaire dans les écoles	7085
M. Vincent Marissal	7085
M. Bernard Drainville	7085
M. Vincent Marissal	7085
M. Bernard Drainville	7086
M. Vincent Marissal	7086
M. Bernard Drainville	7086
Investissement du gouvernement dans Northvolt	7086
M. Paul St-Pierre Plamondon	7086
M. François Legault	7087
M. Paul St-Pierre Plamondon	7087
M. François Legault	7087
M. Paul St-Pierre Plamondon	7087
M. François Legault	7088
Délais d'attente pour des traitements contre le cancer	7088
M. André Fortin	7088
M. Christian Dubé	7088
Motions sans préavis	7088
Prendre acte des faits troublants vus dans le rapport sur l'école primaire Bedford et rappeler l'importance de promouvoir et de défendre les valeurs d'égalité homme-femme et de laïcité de l'État dans les institutions publiques	7089
Mise aux voix	7089
Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 76 — Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public	7090
Mise aux voix	7091

## Table des matières (suite)

Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 73 — Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence	7091
Mise aux voix	7091
Avis touchant les travaux des commissions	7091
Renseignements sur les travaux de l'Assemblée	7092
<b>Affaires du jour</b>	7092
Projet de loi n° 77 — Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public	
Adoption du principe	7092
M. Simon Allaire	7092
Mme Marwah Rizqy	7093
Mise aux voix	7093
Renvoi à la Commission des finances publiques	7093
Mise aux voix	7094
Débats de fin de séance	
Investissement du gouvernement dans Northvolt	7094
M. Frédéric Beauchemin	7094
Mme Christine Fréchette	7095
M. Frédéric Beauchemin (réplique)	7096
<b>Ajournement</b>	7096

Le mardi 22 octobre 2024 — Vol. 47 N° 154

(Treize heures quarante minutes)

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, bon mardi après-midi, chers collègues. Je vous invite, s'il vous plaît, à bien vouloir vous asseoir.

### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

Nous en sommes à la rubrique Déclarations des députés, et, aujourd'hui, comme première déclaration, je reconnais Mme la députée d'Iberville.

#### Rendre hommage à Mme Édith Maynard

##### Mme Audrey Bogemans

**Mme Bogemans :** Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, je souhaite mettre en lumière le dévouement de Mme Maynard, qui chaque année, à l'occasion de la guignolée, donne son temps pour les citoyens d'Ange-Gardien.

Mme Édith Ménard, qui est avec nous aujourd'hui dans les tribunes, a l'esprit d'entraide. Ça démontre bien tout l'esprit d'entraide de votre communauté. Sa générosité est entraînant. Son équipe de bénévoles est vaste, et chaque petit miracle qu'ils font est bien remarqué, il fait toute la différence. En plus, elle est entourée d'un groupe de jeunes relèves, adolescents, qui sont très impliqués et dynamiques. Donc, elle est capable de mobiliser autour de sa mission.

Chaque hiver, Mme Maynard sillonne la région à la recherche de denrées et de collaborateurs avec beaucoup de détermination.

Donc, merci, Mme Maynard, de nous inspirer, de vous engager autant pour les citoyens de chez nous. Vous faites réellement la différence et je suis très reconnaissante de... et je suis très contente de reconnaître votre implication ici, à l'Assemblée nationale. Bravo!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée d'Iberville. Et, Mme Maynard, je vous souhaite bienvenue dans votre Assemblée nationale.

Mesdames et messieurs, nous allons poursuivre maintenant avec la déclaration de Mme la députée de Mille-Îles.

#### Souligner le 60e anniversaire de l'organisme Loisirs Duvernay Saint-Vincent

##### Mme Virginie Dufour

**Mme Dufour :** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, aujourd'hui, je tiens à souligner, avec fierté et reconnaissance, les 60 ans de Loisirs Duvernay Saint-Vincent.

Depuis 1963, cet organisme de loisirs a su enrichir la vie de nos citoyens et de notre quartier en offrant des fêtes de quartier inoubliables, la fête de l'Halloween récemment, d'ailleurs, des camps d'été dynamiques et une multitude d'activités pour tous les âges.

Je souhaite remercier chaleureusement Christine Gauthier pour son dévouement exemplaire à la tête de l'organisation. Grâce à son leadership, Loisirs Duvernay Saint-Vincent, aujourd'hui, joue un rôle clé dans la vitalité de notre quartier en créant des moments de rassemblement et de bonheur pour nos familles.

Merci à toute l'équipe de Loisirs Duvernay Saint-Vincent — ils sont nombreux — pour votre engagement envers notre communauté. Vous avez contribué à bâtir des souvenirs, renforcer les liens et sortir les gens de l'isolement.

Alors, félicitations pour ces 60 ans de service et longue vie à Loisirs Duvernay Saint-Vincent!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée des Mille-Îles. Et maintenant je reconnais, pour la prochaine déclaration, Mme la députée de Verchères.

#### Souligner la Semaine nationale des éducatrices et éducateurs de la petite enfance

##### Mme Suzanne Roy

**Mme Roy (Verchères) :** Merci, M. le Président. C'est le début de la Semaine nationale des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. Le thème choisi cette année, *Un rôle bénéfique pour la vie*, reflète bien l'importance du personnel éducateur dans le quotidien de nos tout-petits.

Les éducatrices et éducateurs permettent aux enfants d'acquérir des connaissances, des aptitudes, tout en leur offrant un milieu sain, sécuritaire et chaleureux. Ils accompagnent les enfants dans le développement de leur plein potentiel. Leur travail est précieux et mérite d'être souligné.

Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance sont des modèles pour nos enfants. Je dirais même que leur rôle est indispensable.

M. le Président, j'invite mes collègues de l'Assemblée nationale ainsi que tous les Québécois à profiter de cette semaine pour offrir une marque d'appréciation à tous les éducateurs et éducatrices du Québec. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Verchères. Et maintenant nous allons entendre la déclaration de M. le député de Maurice-Richard.

**Inviter la Caisse de dépôt et placement du Québec à se départir  
de ses investissements associés à des crimes de guerre  
et à des crimes contre l'humanité**

**M. Haroun Bouazzi**

**M. Bouazzi :** Saviez-vous, M. le Président, que Caterpillar fournit la machinerie à l'armée israélienne qui a servi à construire le mur de séparation illégal en Cisjordanie, annexant 10 % du territoire palestinien occupé, ainsi qu'à celui de Gaza qui y impose un blocus depuis 17 ans, à détruire des milliers de maisons palestiniennes en guise de punition collective, un crime de guerre d'après le droit international, à pratiquer des exécutions extrajudiciaires de manifestants et même, d'après le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, à enterrer vivants des déplacés et malades près de l'Hôpital Kamal-Adwan, à Gaza, en décembre dernier?

Saviez-vous qu'à cause de ces crimes, KLP, principal fonds de pension en Norvège, a décidé, en juin dernier, d'exclure cette compagnie de son portefeuille?

Saviez-vous que la Caisse de dépôt et de placement persiste à maintenir plus de 77 millions d'investissements dans Caterpillar?

La Caisse de dépôt le sait, le gouvernement le sait. Et nous, nous savons que, pour la paix, les sociétés d'État doivent cesser de se rendre complices de graves violations du droit international.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Maurice-Richard. Et maintenant nous allons poursuivre avec la déclaration de Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel.

**Souligner la création de Services Nunavik**

**Mme Karine Boivin Roy**

**Mme Boivin Roy :** Merci, M. le Président. La semaine dernière, j'ai eu le privilège d'accompagner la ministre de l'Emploi et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et Inuit à Kuujuaq, dans le Grand Nord du Québec, alors que notre gouvernement a annoncé près de 13 millions de dollars afin de soutenir la création de Services Nunavik, qui sera sous la gouverne de l'Administration régionale Kativik.

En vertu de l'entente conclue entre Québec et l'ARK, Services Nunavik offrira les services d'accueil et de renseignements généraux de Services Québec sur le territoire du Nunavik. De ce fait, les Inuits auront désormais accès plus facilement à des services gouvernementaux culturellement sécuritaires, fournis par des membres de leur propre communauté.

La présidente de l'ARK, Mme Hilda Snowball, a salué cette démarche et la qualifie d'étape importante dans l'établissement d'un cadre de prestation de services qui reflètent les besoins et la réalité uniques des 14 communautés nordiques.

Je salue donc la collaboration des parties prenantes et je remercie les habitants de Kuujuaq pour leur chaleureux accueil. Merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

**Souligner le 100e anniversaire du Centre hospitalier de St. Mary**

**Mme Michelle Setlakwe**

**Mme Setlakwe :** J'ai le plaisir de souligner aujourd'hui le centenaire du Centre hospitalier de St. Mary.

Depuis sa fondation, en 1924, l'hôpital St. Mary se démarque par la qualité de ses soins primaires et secondaires offerts à la communauté montréalaise. Au-delà des soins de santé prodigués, centrés sur les patients et leurs familles, St. Mary est un acteur clé dans la recherche, l'enseignement et la formation des professionnels de la santé. Plus encore, St. Mary est reconnu mondialement pour son engagement à l'excellence des soins mère-enfant, ce qui lui a valu, en 2011, la distinction internationale Hôpital ami des bébés, de l'OMS et de l'UNICEF, faisant de St. Mary le premier hôpital montréalais à recevoir cette reconnaissance.

En terminant, permettez-moi de souligner la contribution inestimable de l'ensemble du personnel, des bénévoles, des donateurs et de toutes celles et ceux qui veillent à perpétuer l'héritage de tout un siècle d'engagement, d'innovation et de compassion au service des plus vulnérables.

Longue vie à St. Mary!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont. Et je salue les représentants de l'hôpital St. Mary présents ici, à l'Assemblée nationale.

Alors, maintenant, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à M. le député de Beauce-Nord.

### Rendre hommage à M. Félix-Antoine Duval

#### M. Luc Provençal

**M. Provençal :** Merci, M. le Président. En septembre dernier, dans le cadre du 49e Festival international du film de Toronto, le long métrage *Bergers* était présenté en première mondiale et remportait la palme du Meilleur film canadien.

Si je vous en parle aujourd'hui, c'est parce que l'acteur principal du film, Félix-Antoine Duval, a grandi dans ma circonscription, à Beauceville pour être exact.

Félix-Antoine, maintenant âgé de 32 ans, est une figure montante dans l'industrie. Au petit écran, vous l'avez certainement aperçu dans les séries *Pour Sarah*, où il tenait un rôle principal, qui lui mérite en 2016 une nomination aux prix Gémeaux, dans le rôle de Xavier dans *L'Échappée*, actuellement dans *Indéfendable*, à TVA, ou *Doute raisonnable*, à Radio-Canada.

Pour en revenir au film *Bergers*, la première québécoise aura lieu le 6 novembre à Montréal, suivi d'une distribution en salles le 15 du même mois.

Mes hommages à toi, Félix-Antoine. Continue de nous surprendre, et bonne continuité.

Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Beauce-Nord. Et maintenant nous poursuivons cette rubrique avec la déclaration de M. le député de Matane-Matapédia.

### Souligner les 50 ans de M. Maurice Dubé à titre de pompier volontaire pour la ville de Mont-Joli

#### M. Pascal Bérubé

**M. Bérubé :** M. le Président, aujourd'hui, je souhaite souligner un engagement hors du commun et rendre hommage à un homme d'exception, M. Maurice Dubé.

Le 22 octobre marque un jalon important de son implication au sein de sa communauté alors qu'il célèbre 50 ans de dévouement en tant que pompier volontaire pour le service incendie de la ville de Mont-Joli.

Maurice Dubé est plus qu'un pompier, il est un collègue dévoué ayant bravé des centaines d'incendies et autres situations d'urgence au fil des décennies. De l'époque où l'on s'accrochait à l'arrière des camions sans équipement moderne jusqu'à aujourd'hui, Maurice a été un témoin direct de l'évolution de sa profession. Sa détermination et son sens du devoir ne se sont jamais démentis.

En plus de sa carrière de pompier, Maurice a servi au sein de la Sûreté du Québec pendant 44 ans, un autre fait marquant en soi, incarnant ainsi une vie au service public exemplaire.

Aujourd'hui, il continue de transmettre sa passion du métier et à faire preuve de franche camaraderie envers ses collègues de la caserne 31. Maurice Dubé est un modèle de persévérance et de générosité. Il mérite toute notre reconnaissance.

Maurice, merci pour ces 50 années de bravoure et de dévouement.

Je vous remercie, M. le Président.

• (13 h 50) •

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Matane-Matapédia. Et nous poursuivons maintenant avec la déclaration de Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

### Rendre hommage à Mme Geneviève Dupéré

#### Mme Chantal Rouleau

**Mme Rouleau :** Merci beaucoup, M. le Président. Nous accueillons aujourd'hui, dans nos tribunes, une chercheuse, une scientifique, une professeure et artiste de renom, une Pointelière qui contribue au rayonnement de notre circonscription de Pointe-aux-Trembles mais aussi du fleuve Saint-Laurent, Mme Geneviève Dupéré.

En 2017, elle a décidé de mettre ses talents de conceptrice de spectacles d'envergure au profit du fleuve Saint-Laurent, que nous aimons tant, elle et moi. C'est ce vaste chantier qui l'a amenée à travailler avec plus de 300 collaborateurs des milieux de la science, de la pêche, de l'industrie maritime et portuaire pour faire connaître la nature et la grandeur du fleuve Saint-Laurent. Le spectacle d'acrobatie *éCH2osystème : du fleuve à la scène* a été présenté à Pointe-aux-Trembles, à la plage de l'Est, au bout de l'île de Montréal, cet été, devant des spectateurs ébahis. J'ai eu le plaisir de voir le spectacle. Il est grandiose.

Félicitations, Geneviève! Merci pour ton approche. Merci pour Pointe-aux-Trembles, pour le fleuve Saint-Laurent et pour le Québec.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

J'ai besoin, maintenant, d'un consentement afin de permettre au député de Chapleau de faire la déclaration à la place de la députée de Rimouski. Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. Alors, M. le député de Chapleau, vous avez la parole pour votre déclaration.

**Souligner le 35e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Sainte-Rose-de-Lima n° 10114**

**M. Mathieu Lévesque**

**M. Lévesque (Chapleau) :** Merci beaucoup, M. le Président, et aux collègues également. J'aimerais souligner le 35e anniversaire des Chevaliers de Colomb, conseil 10114, Sainte-Rose-de-Lima, qui a été fondé en 1989.

Les chevaliers de ce conseil se sont toujours engagés auprès de notre communauté, à Gatineau, en Outaouais, en supportant plusieurs organismes communautaires de différentes façons. Que ce soit par des campagnes de financement, des barrages routiers ou encore des soupers-bénéfice, ils répondent toujours présents afin de donner au prochain. Faisant de leurs principes, charité, unité et fraternité, un mode de vie, ils ne ménagent aucun effort afin de transformer notre milieu de vie positivement en venant en aide aux membres les plus démunis de notre collectivité.

Je tiens donc à remercier et à féliciter M. Réjean Beauvais, grand chevalier, ainsi que toute son équipe, de même que tous les membres et les bénévoles des Chevaliers de Colomb, conseil 10114, Sainte-Rose-de-Lima, pour leur dévouement et leur grande générosité auprès des membres de notre communauté. Vous avez le coeur sur la main et vous pouvez être fiers de vos accomplissements.

Toutes mes félicitations et bon 35e anniversaire!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Chapleau. Et maintenant, pour la prochaine déclaration, je reconnais Mme la députée de Vimont.

**Souligner la tenue de la cinquième édition de l'événement 3 heures de bonheur**

**Mme Valérie Schmaltz**

**Mme Schmaltz :** Merci, M. le Président. Alors, samedi prochain, la Coopérative de soutien à domicile de Laval tiendra la cinquième édition de l'événement 3 heures de bonheur en partenariat avec Les Petits Frères de Laval.

Cette journée-là, 58 aides à domicile ont levé la main bénévolement pour offrir trois heures d'entretien ménager à 58 aînés lavallois.

Permettez-moi de souligner cet exemple de générosité et de solidarité. Cet engagement extraordinaire dépasse largement l'entretien ménager. En brisant l'isolement de nos aînés, ils veillent sur leur bien-être grâce à leur formation en gérontologie sociale, et ce qui leur permet de rester dans le confort et la sécurité de leur foyer le plus longtemps possible.

Leur travail est tout simplement essentiel. Il mérite d'être reconnu et valorisé à sa juste mesure.

À vous toutes et tous, un immense merci du fond du coeur pour ce que vous faites. Merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Vimont. Et nous concluons cette rubrique avec la déclaration de Mme la députée de Bellechasse.

**Souligner le 45e anniversaire du Centre de la petite enfance À La Bonne Garde**

**Mme Stéphanie Lachance**

**Mme Lachance :** Merci, M. le Président. En cette semaine nationale des éducatrices et des éducateurs, il me fait plaisir de souligner le 45e anniversaire du CPE À La Bonne Garde de Lac-Etchemin.

Permettez-moi d'abord de saluer, dans nos tribunes, l'équipe de ce CPE, donc la directrice générale, Mme Sherley Fortier, qui est accompagnée de Mmes Manon et Geneviève Maheux.

Le CPE À La Bonne Garde est la toute première agence de services de garde en milieu familial au Québec. Ancré dans l'histoire du Lac-Etchemin, c'est là, il y a maintenant 45 ans, qu'il a vu le jour. Pensé et réalisé par des gens de notre communauté, l'équipe du CPE répond avec dévouement aux attentes et aux besoins des familles de chez nous.

Nos enfants sont privilégiés de vous avoir. C'est un honneur pour moi de vous rendre hommage aujourd'hui à l'Assemblée nationale du Québec. Félicitations et longue vie au CPE À La Bonne Garde!

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Bellechasse. Évidemment, Mmes les représentantes du CPE À La Bonne Garde, je vous souhaite bienvenue dans votre Assemblée nationale.

Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

*(Suspension de la séance à 13 h 55)*

(Reprise à 14 h 06)

**La Présidente :** Bonjour, tout le monde. On a beaucoup d'invités aujourd'hui. Mesdames messieurs, le parlement du Québec, c'est chez vous. Bienvenue.

Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.  
Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

### **Présence d'athlètes et d'entraîneurs québécois des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques de Paris**

En ce mardi, j'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, d'athlètes et d'entraîneurs québécois des Jeux olympiques et paralympiques d'été de Paris 2024.

### **Présence de MM. Saul Polo et Jean-Denis Girard, ex-parlementaires de l'Assemblée nationale**

Et j'ai également le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de M. Saul Polo, ancien député de Laval-des-Rapides, et de M. Jean-Denis Girard, ancien député de Trois-Rivières, juste à côté.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

### **Dépôt de documents**

À la rubrique Dépôt de documents, Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor. Madame.

**Mme LeBel :** Oui. Merci, Mme la Présidente. J'allume, dirait-on. Alors, permettez-moi de déposer le rapport annuel 2023-2024 du Conseil interprofessionnel du Québec. Merci beaucoup.

**La Présidente :** Ce document est déposé. Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Mme Fréchette :** Oui, Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, que j'ai eu le grand plaisir de visiter hier.

**La Présidente :** Ce document est déposé. Maintenant, M. le ministre de la Santé.

**M. Dubé :** Alors, oui, Mme la Présidente, permettez-moi aussi de déposer le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James ainsi que le rapport annuel de gestion 2023-2024 du centre universitaire McGill. Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente :** Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Culture et des Communications.

**M. Lacombe :** Mme la Présidente, je dépose le plan stratégique 2023-2027 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ainsi que le rapport annuel 2023-2024 du Musée des beaux-arts de Montréal.

**La Présidente :** Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Affaires municipales.

**Mme Laforest :** Oui, Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel 2022-2023 de l'Administration régionale Baie-James. Merci.

**La Présidente :** Ce document est déposé. Mme la ministre de l'Emploi.

**Mme Champagne Jourdain :** Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport d'activité 2023-2024 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. Merci.

**La Présidente :** Ce document est déposé. M. le leader du gouvernement.

• (14 h 10) •

**M. Jolin-Barrette :** Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose les réponses aux questions inscrites au feuillet le 5 juin 2024 par la députée de D'Arcy-McGee, le 6 juin 2024 par le député de Maurice-Richard et le 19 septembre 2024 par le député de Taschereau.

Je dépose également les réponses du gouvernement aux pétitions déposées en Chambre les 10 et 12 septembre 2024 par la députée de Vaudreuil et le 11 septembre 2024 par les députés de Saint-Henri—Sainte-Anne et de Saint-Jean. Merci.

**La Présidente :** Ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale.

J'ai reçu préavis d'une motion qui sera inscrite dans le feuilleton de demain aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Conformément à l'article 97.1 du règlement, je dépose copie du texte de ce préavis.

### Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, Mme la présidente de la Commission de l'économie et du travail et députée de Mirabel.

### Consultations particulières sur le projet de loi n° 71

**Mme D'Amours :** Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 8, 9 et 10 octobre 2024, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale. Merci.

**La Présidente :** Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de la santé et des services sociaux et député de Beauce-Nord.

### Mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement

**M. Provençal :** Mme la Présidente, je dépose le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux relativement au mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement. Dans le cadre de ce mandat, la commission a procédé à des consultations particulières et a tenu des auditions publiques les 30 et 31 janvier ainsi que le 1er février 2024. De plus, la commission s'est réunie en séance de travail le 7 décembre 2023, le 29 janvier, le 14 mars, les 2, 8 et 29 mai, les 5 et 6 juin, les 11, 12, 18 et 25 septembre ainsi que les 2 et 9 octobre 2024 relativement à ce mandat. Ce rapport contient 15 recommandations. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

**La Présidente :** Ce rapport est déposé.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

### Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

### Investissement du gouvernement dans Northvolt

#### M. Marc Tanguay

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Northvolt, le superdeal, le deal du siècle, Northvolt est en crise. Northvolt, ils ont licencié 1 600 employés en Suède. Ils ne sont plus capables de payer leurs fournisseurs. Northvolt est en train de courir après l'argent, ils ne sont même pas capables de livrer les batteries, et un de leurs actionnaires principaux n'y croit même plus, a annulé sa commande.

Northvolt, c'est 3,7 milliards d'argent public. Québec va mettre 2,87 milliards de dollars dans Northvolt. Jusqu'à maintenant, c'est 710 millions qui ont été transférés, et là il y aurait un autre 300 millions qui sous peu serait transféré, qui ferait en sorte que le risque des Québécoises et Québécois dans Northvolt serait déjà avoisinant 1 milliard de dollars. Pendant ce temps-là, le fédéral, je ne sais pas comment le premier ministre a négocié, le fédéral a mis zéro sou dans Northvolt.

Northvolt, on sait qu'au Québec, la filiale québécoise, il y a des retards. Ce ne sera pas dans deux ans, pas dans trois ans. Le ministre sortant de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, parlait de dans quatre ans, deux ans de retard. On ne le sait même pas.

Ce matin, Thomas Gerbet, Radio-Canada, cite des sources gouvernementales qui ont de l'air, elles, à être au courant quant à des discussions entre le gouvernement et Goldman Sachs pour que Québec cède ses garanties. Et il y a des inquiétudes qui sont exprimées tant au gouvernement du Québec, Investissement Québec que Caisse de dépôt. Un placement à haut risque.

Y a-t-il des discussions sur les garanties avec Goldman Sachs?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui, Mme la Présidente, une de mes grandes fiertés de ce qu'on a fait dans les dernières années, c'est d'avoir développé la filière batterie. Il y a, entre autres, 10 grandes entreprises qui travaillent actuellement à développer la filière batterie au Québec. Et, Mme la Présidente, je pense qu'on va tous être d'accord que, dans les prochaines années, il va y avoir de plus en plus de véhicules électriques. On a la chance d'avoir du lithium qui sert à fabriquer ces batteries. Je ne voudrais pas qu'on fasse ce qui a déjà été fait dans le passé, c'est-à-dire exporter nos ressources naturelles sans les transformer ici.

Maintenant, concernant Northvolt, je veux rassurer tout le monde. D'abord, il n'est pas question d'ajouter un sou dans Northvolt, et il n'est pas question non plus d'enlever les garanties qu'on a sur nos investissements dans Northvolt.

Maintenant, parlons de Thomas Gerbet. Thomas Gerbet a parlé avec un investisseur qui souhaite investir plus d'argent dans Northvolt, qui nous a demandé d'enlever des garanties, mais on a refusé, Mme la Présidente. Donc, je pense que M. Gerbet, là, devrait, avant de publier un texte, s'assurer d'avoir toute l'information.

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Le problème du premier ministre, c'est que Thomas Gerbet a des sources au sein du gouvernement, et plus d'une source. Comme journaliste professionnel, il a fait son travail. Des gens parlent. Alors, qui dit vrai? Le premier ministre ou les nombreuses sources qui gravitent autour du premier ministre? Ces sources-là disent, et je les cite : «Goldman Sachs obtiendrait des garanties dans les filiales. La banque américaine aurait ici une influence sur les décisions touchant le projet québécois, qui est très bien financé.» C'est ce qui se dit autour du gouvernement.

Alors, le premier ministre nie ces sources qui travaillent avec lui?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** C'est quand même spécial, Mme la Présidente, qu'on ait le chef de l'opposition officielle qui dit : Il paraît que, selon des sources, on ne sait pas qui, mais, bon... Moi, ce que je vous dis, Mme la Présidente, soyons très clairs, on n'ajoutera pas d'argent dans Northvolt puis on n'enlèvera pas de garantie qu'on a déjà pour nos investissements dans Northvolt. Que Goldman Sachs ou que d'autres investisseurs nous demandent des choses, je pense, c'est normal, mais la réponse est claire, c'est non.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Deuxième complémentaire en deux volets. Le premier ministre est-il en train de remettre en question le prochain 300 millions qu'il devra transférer sous deux conditions? Il y avait un 300 millions, il nous l'avait expliqué, qu'il allait transférer si les deux conditions étaient remplies. Est-ce qu'il est en train de remettre ça en question? Qu'il le dise aux Québécois, si on ne va pas le transférer, le 300 millions.

Il a fait le procès de Thomas Gerbet. Bien, on va faire le procès de Patrice Bergeron, *La Presse canadienne*, je le cite : «Une source proche du dossier a confirmé les informations à *La Presse canadienne*, mardi matin, et a laissé entendre que la ministre de l'Économie aurait donné son accord de principe.»

Alors, qui dit vrai? Le premier ministre ou tout le monde?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. Bon, tout le monde... Des sources, c'est rendu tout le monde, c'est rendu plus fiable que le premier ministre. Ce que je vous dis...

**Des voix :** ...

**M. Legault :** Non, non, mais, je veux dire... Bon, je sais qu'il y a le chef du PQ qui ne se cache pas puis qui accuse les gens de mentir, mais là c'est rendu que le Parti libéral fait la même chose.

Il n'est pas question de déboursier le 300 millions ou un sou additionnel dans Northvolt. Est-ce que c'est assez clair?

**La Présidente :** Troisième complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Je veux laisser l'occasion pour les deux volets. Donc, le 300 millions, si je comprends bien le premier ministre, il ne transférera pas le 300 millions, même si les deux conditions suspensives étaient remplies, attacher le financement puis commencer à construire, ça, ça ne marche plus? Si les deux conditions sont remplies, il ne transfère pas de 300 millions? Qu'il le dise clairement.

Autre élément aussi, bien, c'est malheureux pour lui, mais les sources auprès de lui lui disent que Québec contribue à sauver l'entreprise étrangère, Goldman Sachs, Mme la Présidente. Et ça, c'est un beau projet. C'est les sources autour de lui qui le disent, madame...

**La Présidente :** M. le leader, je vais vous reconnaître, mais quelle est votre question de règlement?

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, le règlement dit clairement qu'on doit prendre la parole d'un collègue, d'un député. Ça fait trois fois que le chef de l'opposition officielle insinue des choses ici. Il ne...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Je suis debout. Le chef pose sa question. Maintenant, je veux entendre la réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, Mme la Présidente, je l'ai déjà dit, là, je comprends que le chef de l'opposition a écrit ses complémentaires avant mes réponses, pas de 300 millions, pas un sou de plus, pas... on n'enlève aucune garantie. Donc, je ne vois pas ce que je peux ajouter.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Marguerite-Bourgeoys.

**Investissement du gouvernement dans Northvolt****M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** Northvolt, c'est des pertes de contrats majeurs, des fournisseurs impayés, la ministre suédoise qui dit qu'elle ne veut pas mettre un sou de plus dans l'entreprise, d'importantes mises à pied. Ça va nous coûter combien, ça? Bien, on l'a appris, ça semble être qu'on va être obligés d'abandonner nos garanties au profit de Goldman Sachs. La CAQ va financer une grande banque américaine pour qu'elle puisse aider la maison mère de Northvolt en Suède.

On s'est fait avoir, Mme la Présidente. La CAQ nous vantait le fameux séquençage comme solution miracle pour le décaissement. Mme la Présidente, le fameux séquençage, je vais vous le résumer, là, c'est : On donne 710 millions à Northvolt sans garantie.

Là-dedans, y avait-tu une étape, dans le séquençage, une séquence où est-ce qu'on se faisait prendre le bras dans le tordeur?

**La Présidente :** La réponse de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Mme Christine Fréchette**

**Mme Fréchette :** Oui, Mme la Présidente. Je pense que le premier ministre a déjà pleinement expliqué l'état de la situation en ce qui a trait à Northvolt. Je comprends que les gens ont des questions, c'est normal. On travaille avec les deniers publics, l'argent des Québécois, donc il faut en discuter. Mais sachez qu'on est en période de négociation, et ce qui guide notre action, c'est la protection des intérêts québécois, tout comme la réalisation du projet au Québec.

Maintenant, il n'y a pas que Northvolt, hein, dans la filière batterie. Vraiment, on s'est affairés, depuis un peu plus de deux ans, à attirer nombre d'entreprises dans la filière batterie. Et j'aimerais vous présenter ici le résultat de ce que ça donne pour le parc industriel de Bécancour. Le parc industriel de Bécancour a réussi à attirer six nouvelles entreprises dans la filière batterie, et il y en a plusieurs qui sont...

• (14 h 20) •

**La Présidente :** Je vais reconnaître M. le leader de l'opposition officielle. Allez-y, je vous écoute.

**M. Derraji :** ...son leader peut dire, est-ce que c'est un tableau didactique?

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Et je suis debout. Je le regardais et me demandais si c'était un tableau didactique. Ça ressemble davantage à une maquette qu'à un tableau. Cela dit, poursuivez votre réponse sans nécessairement exposer la maquette.

**Une voix :** ...

**La Présidente :** S'il vous plaît, M. le leader! Je vous entends. J'ai tranché. Poursuivez, Mme la ministre.

**Mme Fréchette :** Alors, je voulais vous dire qu'on a réussi à attirer dans le parc industriel de Bécancour six entreprises, créant 2 500 emplois de ce fait-là. Si on regarde du côté du bilan des libéraux pendant les quatre années, les quatre dernières années où ils étaient au pouvoir, dans le parc industriel de Bécancour, le seul qui appartienne au Québec, ils ont attiré une seule entreprise, Mme la Présidente, une entreprise de cannabis. Alors, c'est ça, leur vision du Québec. Alors, s'ils pensent qu'ils sont le parti de l'économie, c'est qu'ils en ont fumé du...

**La Présidente :** Première...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** M. le ministre, je vous entends rire très, très fort et je vous vois d'ici.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** S'il vous plaît! C'est votre période de questions. On perd votre temps. Respect. Silence. J'aimerais entendre la deuxième complémentaire.

**Une voix :** ...

**La Présidente :** Oui, pardon, première. Allez-y.

#### **M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** La ministre peut bien dire ce qu'elle veut, là, mais la réalité, c'est qu'on a le bras dans le tordeur.

J'ai entendu le premier ministre dire qu'on ne suivra pas, donc, l'entente de donner le 300 millions additionnel. Donc, la CAQ renie sa parole sur le 300 millions. Bravo!

Y a-tu, dans la séquence caquiste, un moment donné où est-ce qu'on dit : C'est assez, on arrête? Y a-tu un moment donné où est-ce qu'on va utiliser la porte de sortie? Est-ce que c'est ça, la porte de sortie du premier ministre?

**La Présidente :** La réponse de la ministre.

#### **Mme Christine Fréchette**

**Mme Fréchette :** Mme la Présidente, alors, je répète qu'on est en négociation et qu'on travaille à la protection des intérêts des Québécois, tout comme à la réalisation du projet au Québec, qui est un projet central aux yeux de Northvolt, tout comme on continue également à travailler, à déployer la chaîne de valeur, la chaîne de batterie au Québec.

C'est une chaîne de valeur qui se déploie en une dizaine d'étapes. On a réussi à attirer des entreprises dans chacun de ces segments-là, des créneaux d'avenir pour les Québécois, qui vont offrir des emplois bien rémunérés pour des décennies à venir. C'est ce à quoi on travaille, et non pas à attirer des entreprises comme l'ont fait les libéraux, sous leur règne, dans le parc industriel de Bécancour.

Alors, on a une vision qui se tient et qui permet de passer de l'extraction des minerais jusqu'au recyclage, et on va continuer à le faire.

**La Présidente :** Et là c'est la deuxième complémentaire.

#### **M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** La CAQ a tout donné à Northvolt : nos blocs d'énergie, nos taxes et impôts, nos employés. Vous avez négocié quoi, vraiment, là?

Là, je vous entends... j'entends la ministre parler de négociation avec Goldman Sachs, là, les culottes à terre, incapable de vraiment être capable de négocier pour les Québécois. Qu'est-ce que la ministre va vraiment faire en négociation actuelle avec Goldman Sachs?

**La Présidente :** La réponse de la ministre.

#### **Mme Christine Fréchette**

**Mme Fréchette :** Oui, Mme la Présidente, c'est en négociation. Alors, on travaille à la protection des intérêts des Québécois, tout comme on travaille à faire en sorte que ce projet, qui est central dans la stratégie de Northvolt pour ce qui est de sa portion nord-américaine, c'est crucial pour eux d'avoir ça... on s'assure que ça va aller de l'avant.

Il y a une expertise qui est déjà présente sur le terrain dans le cadre de la filière batterie. On est attractifs de ce fait-là. On a posé les bases des prochaines décennies du développement industriel au Québec dans ce secteur-là qui est crucial. Merci.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais à nouveau le député de Marguerite-Bourgeoys.

### **Investissement du gouvernement dans Northvolt**

#### **M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** Maintenant qu'on sait que les conditions d'investissement dans Northvolt ont totalement changé, combien vaut notre investissement qu'on a déjà fait en date d'aujourd'hui? On n'a plus de garantie potentielle, donc ça vaut moins. Le projet avance moins vite que d'habitude, donc ça vaut moins. Il n'y a plus de commande, donc ça vaut moins. Puis on va juste faire une partie du projet, donc ça vaut moins.

Qu'a fait la CAQ dans tout ça? Le fameux séquençage, Mme la Présidente. Maintenant qu'on sait ça, là, le gouvernement prévoit donc, ou pas, d'aller de l'avant avec le 300 millions additionnel, supplémentaire, dans une débenture convertible.

Est-ce que la ministre est capable de comprendre la réalité du marché, est-ce qu'elle est capable de lire la pièce puis de savoir qu'il faut adapter notre prix pour le 300 millions, ou est-ce qu'on va renier notre parole comme semble l'indiquer le premier ministre?

**La Présidente :** La réponse de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

#### **Mme Christine Fréchette**

**Mme Fréchette :** Oui, Mme la Présidente, on travaille sur le projet de Northvolt comme sur l'ensemble de la filière batterie. C'est ce qui guide notre action depuis le début. On a adopté une approche prudente faisant en sorte qu'on offre du financement au fur et à mesure que le projet se déploiera.

Alors, il y a un séquençage, effectivement, une révision des calendriers qui a été annoncée. Maintenant, on n'a pas encore la présentation de la conclusion des analyses qui sont en cours. Ça va se faire durant l'automne. On saura, donc, dans quel type de calendrier renouvelé on va avoir à travailler. Mais ce qu'on sait, c'est que le projet, au Québec, il va exister, il va se réaliser et il va rassembler l'ensemble des dimensions qu'on nous avait présentées au départ. Donc, il n'y a pas aucune activité qui est remise en question. On parle de trois types d'activités.

**La Présidente :** Première complémentaire.

#### **M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** Mme la Présidente, la ministre nous parle d'un risque calculé. Du monde d'où je viens, là, c'est un risque à très haut niveau, sans aucune diversification de ce fameux risque là.

Avec ce qu'on sait maintenant, là, la CAQ l'avait-elle prévu, ce risque-là, ou pas? Et, si oui, comment peut-elle alors avoir justifié décaisser 710 millions de dollars? Dans son fameux séquençage, là, est-ce que c'était aujourd'hui que la CAQ se mettait à genoux devant Goldman Sachs?

**La Présidente :** La réponse de la ministre.

#### **Mme Christine Fréchette**

**Mme Fréchette :** Nous, on a diversifié nos investissements et nos efforts en vue de créer la filière batterie. J'ai d'ailleurs visité le parc industriel de Bécancour hier. C'est fabuleux de voir ce qui s'y passe. J'invite d'ailleurs l'ensemble des collègues libéraux à aller voir ce qui s'y passe. On a créé 2 500 emplois. Pendant que vous étiez au gouvernement, vous avez eu un bilan d'emploi négatif, alors que la période économique était florissante. Il faut le faire, vraiment.

Alors, nous, voilà, on travaille à créer des emplois bien rémunérés dans un secteur d'avenir. C'est ce qu'on a fait avec la filière batterie, on va continuer à le faire. Et on est présents sur l'ensemble de la chaîne des valeurs.

**La Présidente :** Et, je vous rappelle, vous vous adressez à la présidence. Deuxième complémentaire.

#### **M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** Je pense que, la ministre, il va falloir qu'elle révise ses statistiques, là, parce que ce n'est pas vrai, ce qu'elle vient de dire. On a créé de l'emploi durant notre mandat, O.K...

**La Présidente :** ...M. le leader du gouvernement, je vous écoute.

**M. Jolin-Barrette** : Mme la Présidente, le collègue, qui aspire à diriger le Parti libéral du Québec, pourrait être un peu plus...

**La Présidente** : Je vois où vous voulez aller.

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Je suis debout. Merci, M. le leader. Monsieur...

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Bon, messieurs, s'il vous plaît! Messieurs, des deux côtés! Alors, on ne peut pas dire ce que vous avez dit. Retirez-le et poursuivez. Il vous reste du temps.

**M. Beauchemin** : Je le retire. Ce que j'ai dit, c'est que ce que la ministre a dit, c'était inexact. Pendant ce temps-là, le Québec s'est fait vider les poches grâce à la CAQ. Qu'est-ce qu'on obtient dans cette négociation-là avec Goldman Sachs? Rien. Le séquentiel, Mme la Présidente, c'est une voie à sens unique dans un mur.

Est-ce que la CAQ comprend cette réalité économique là? On n'est pas capables, avec ce gouvernement-là, de négocier pour gagner.

**La Présidente** : La réponse de la ministre.

### Mme Christine Fréchette

**Mme Fréchette** : Oui. Mme la Présidente, toute bonne entreprise dont le marché ralentit doit réviser ses prévisions. Je pense que ça fait partie de la bonne gestion, et ce serait franchement questionnable de ne pas le faire. Donc, on est dans cette situation-là. Il y a une révision du calendrier. Et nous, ce qu'on va continuer à faire, c'est faire en sorte d'attirer et de faire en sorte que se déploient nos entreprises dans la filière batterie.

Pour ce qui est de Bécancour, pour lequel, donc, le Parti libéral a réussi à amener une entreprise de cannabis, eh bien, nous, on a amené Nemaska Lithium, on a amené Nouveau Monde Graphite, on a amené Vale, Ultium CAM, EcoPro, Nouveau Monde Graphite, Mirae. Alors, ça, c'est pour les deux dernières années et demie de notre travail. Vous, pendant quatre ans, on sait ce que ça a donné. Et, les quatre années précédentes, vous avez attiré une entreprise de semences.

**Des voix** : ...

**La Présidente** : S'il vous plaît! En question principale, maintenant, je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition.

### Investissement du gouvernement dans Northvolt

#### M. Gabriel Nadeau-Dubois

**M. Nadeau-Dubois** : Merci, Mme la Présidente. Pas projet, pas de fonds publics. Ça, c'était la promesse du premier ministre il y a un mois à peine, au sujet de Northvolt. Ce matin, les Québécoises et les Québécois se demandent ce que vaut cette promesse du premier ministre. Ce matin, on apprend que le gouvernement du Québec se fait mettre de la pression par la deuxième plus grande institution financière au monde pour sacrifier ses garanties financières dans le projet Northvolt. Autrement dit, les contribuables québécois se font demander de garantir l'investissement d'une grosse banque de New York dans une start-up en Suède.

• (14 h 30) •

Le premier ministre vient de nous dire que, non, non, ce n'est pas vrai, le journaliste, il dit n'importe quoi. Quelques instants après, la ministre de l'Économie nous dit : On est en train de négocier ces affaires-là. Qui dit vrai? Le premier ministre du Québec ou la ministre de l'Économie? Parce que, Mme la Présidente, pour sauver le soldat Northvolt, le premier ministre, il est «all-in» avec notre argent, alors que le gouvernement suédois, lui, il s'est déjà couché. Et les dindons de cette farce monumentale, c'est les Québécois et les Québécoises, qui n'ont jamais accepté de prendre 100 % du risque sur leurs épaules.

Quand le ministre des Finances a mis 5 millions pour deux games des Kings, il nous a dit : Je pense, j'ai 10 % de gagner mon pari puis qu'on ait les Nordiques.

Le premier ministre met pas mal plus que ça dans Northvolt. À combien il estime les chances, lui, de gagner son pari?

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

#### M. François Legault

**M. Legault** : Oui, Mme la Présidente, je suis toujours surpris d'entendre Québec solidaire s'opposer à la filière batterie pour véhicules électriques. Je pensais que c'était un parti qui tenait à la réduction des GES, qui tenait à ce qu'on

ait un bilan non seulement au Québec, mais qu'on aide à décarboner la planète. C'est exactement ce qu'on fait. On a du lithium, on le transforme. Il y a des usines à Bécancour, comme GM, qui sont maintenant terminées. Donc, on va contribuer à la fabrication de batteries de véhicules électriques, puis on a pris un risque calculé en allant dans plusieurs entreprises.

Maintenant, revenons à Northvolt. Bon, non, je ne vais pas dire ça. Bon, le chef de Québec solidaire dit : Goldman Sachs met de la grosse pression, là, puis donc nous, on va avoir peur, puis on va céder à Goldman Sachs. Mme la Présidente, on en a vu d'autres, on en a vu d'autres. Puis, si j'étais à la place de Goldman Sachs, avant de rajouter des centaines de millions dans Northvolt, j'essaierais de négocier avec tout le monde. Mais, Mme la Présidente, on en a vu d'autres. Donc, il n'est pas question d'ajouter de l'argent, puis il n'est pas question de retirer nos garanties, puis on n'a pas peur de Goldman Sachs.

**La Présidente :** Première complémentaire.

#### **M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** En septembre 2023, le journaliste Patrice Roy a demandé au premier ministre si l'investissement dans Northvolt, c'était un investissement risqué. Je cite la réponse du premier ministre : Non. Un an plus tard, le 26 septembre dernier, je cite le premier ministre : «On a un risque qui est calculé, il n'y a rien de sûr avec Northvolt.»

Aujourd'hui, quel qualificatif utiliserait le premier ministre pour décrire le risque qu'il prend avec notre argent dans Northvolt?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, Mme la Présidente, revenons à la case départ. Qu'est-ce qu'on a investi, le gouvernement du Québec, dans Northvolt? On a investi 240 millions dans la filière québécoise, avec en garantie le terrain, puis on a investi 200 millions US dans le siège social en débentures. Ça veut dire qu'il faudrait tout effacer l'avoir des actionnaires pour qu'il y ait un impact sur les débentures qui ont été investies par plusieurs autres investisseurs.

Donc, Mme la Présidente, c'est sûr que, si on ne veut pas prendre de risque calculé, bien, on fait comme le Parti libéral, on ne fait rien.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

#### **M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** Le premier ministre continue de parler du terrain. Oui, on le sait, là, on a tous compris, là, le terrain contaminé en zone inondable qu'on a payé 12 fois... 12 fois le prix, là, ce joyau-là, là, ça, on l'a en garantie. Nos questions, aujourd'hui, posent sur les autres garanties.

Est-ce que le premier ministre peut promettre solennellement aux Québécois, Québécoises qu'il ne cédera à aucune condition les garanties financières du gouvernement du Québec dans l'investissement dans la maison mère de Northvolt en Suède?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. La réponse est oui, Mme la Présidente. Mais je veux quand même revenir sur notre bilan, notre bilan depuis six ans. Oui, on a pris des risques. Il y a des dossiers qui ont fonctionné puis il y a des dossiers qui ont moins fonctionné. Mais ce qui est important, là, puis je pense que le chef de file de QS connaît un petit peu le baseball, c'est la moyenne au bâton, puis, pour l'instant, depuis six ans, notre moyenne au bâton est meilleure que celle du reste du Canada. Ce n'est à peu près jamais arrivé, ni avec le gouvernement libéral ni avec le gouvernement du PQ. Donc, si on se fie sur les six dernières années, au Québec, on a plus de succès que d'échecs, et moi, je suis fier de ça.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

### **Plan de lutte contre l'itinérance**

#### **M. Guillaume Cliche-Rivard**

**M. Cliche-Rivard :** Merci, Mme la Présidente. L'itinérance ne cesse d'augmenter, au Québec, et Montréal est au coeur de la crise. Les tentes s'installent, les refuges débordent, et la cohabitation devient de plus en plus difficile. J'en sais quelque chose, je le vois tous les jours dans le sud-ouest de Montréal, et je sais que tous les élus, tous les partis confondus, en sont témoins.

Québec solidaire propose donc la tenue d'un sommet transpartisan sur la cohabitation à Montréal. On a besoin d'une feuille de route commune pour répondre aux enjeux de cohabitation avec tous les élus, avec le SPVM, la STM,

la Santé publique et, bien sûr, les experts du terrain que sont les organismes communautaires. Je tends la main au ministre responsable aujourd'hui. Je sais que lui aussi veut tout mettre en place pour régler la situation.

La première étape, c'est qu'on se dote d'un plan de match conjoint. Est-ce qu'il va prendre les devants et accepter notre main tendue?

**La Présidente :** La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

**M. Lionel Carmant**

**M. Carmant :** Bien, merci beaucoup, Mme la Présidente. Je remercie mon collègue pour la main tendue. Et je lui dirais que le plan, il est déjà clairement établi dans le plan... dans le Plan d'action interministériel en itinérance que l'on a déposé. Et ce qu'on a réussi, depuis les dernières années, en réponse avec l'explosion de l'itinérance postpandémie, c'est de rehausser les services, premièrement, dans les refuges. À Montréal, on est passé de moins de 900 refuges à plus de 2 000, la plupart ouverts 24/7, 12 mois par année, Mme la Présidente, une réponse très adéquate à la situation.

Par la suite, Mme la Présidente, la réponse, et la réponse à long terme, c'est le logement supervisé, et ça, on est en train de l'établir partout.

Qu'est-ce qu'il nous reste à régler, Mme la Présidente? Il reste à régler les problématiques de ceux qui ont des... qui refusent d'aller en refuge ou ne peuvent y aller, ceux qui ont des problèmes de santé mentale, ceux qui ont de la toxicomanie. On a déposé, et je le répète encore, il y a moins d'un mois, dans le comté de sa collègue de Mercier, un plan pour la santé mentale pour retirer 200 itinérants de la rue, par année, avec des problèmes de santé mentale. Et, comme je l'ai dit, on commence les travaux pour la toxicomanie. J'enjoins le député de Saint-Henri—Sainte-Anne à travailler avec nous là-dessus et...

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. Guillaume Cliche-Rivard**

**M. Cliche-Rivard :** Merci, Mme la Présidente. Oui, le ministre nous parle de son plan interministériel, c'est vrai, il nous parle aussi de financement, c'est vrai, mais c'est évident que ce n'est pas suffisant. Le nombre de personnes dans la rue ne cesse d'augmenter. Les pressions sur nos quartiers ne cessent d'augmenter. Il faut aller plus loin, il faut s'entendre, ça nous prend un plan de match commun, conjoint, le plus vite possible.

Je retends la main, encore une fois, au ministre. Pourquoi refuser de s'asseoir avec tous les acteurs concernés?

**La Présidente :** La réponse du ministre.

**M. Lionel Carmant**

**M. Carmant :** Bien, Mme la Présidente, un grand rendez-vous s'en vient, un grand rendez-vous s'en vient qui s'appelle les États généraux de l'itinérance, à la fin du mois de novembre, et dont le titre, qui est celui que je répète depuis le début de la situation, *Renverser la tendance tout le monde ensemble*, Mme la Présidente. Et je pense que c'est là qu'on va pouvoir discuter, parce que l'itinérance, ce n'est plus l'histoire de Montréal ou des grandes villes seulement, Mme la Présidente. Je suis allé dans le comté de Roberval faire des annonces qui ont été importantes pour la région. Cette semaine, j'étais à Trois-Rivières pour faire des annonces qui étaient importantes pour la région. J'ai fait des annonces à travers le Québec parce qu'il faut s'occuper de la situation partout au Québec, Mme la Présidente. Oui, Montréal, mais il faut s'occuper de toutes les régions au Québec et offrir la même trajectoire partout au Québec, Mme la Présidente.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Guillaume Cliche-Rivard**

**M. Cliche-Rivard :** Mme la Présidente, le ministre me parle des états généraux, mais les experts du communautaire ont récemment confirmé qu'il fallait aller plus loin et se doter d'une feuille de route, d'un plan de match exécutif le plus vite possible.

Les autres formations politiques ici présentes ont démontré de l'ouverture. Le ministre sera-t-il le seul à refuser?

**La Présidente :** La réponse du ministre.

**M. Lionel Carmant**

**M. Carmant :** Mme la Présidente, je suis allé dans le comté de mon collègue discuter de la situation. Je vais aller dans le comté de la collègue de Saint-Henri—Sainte-Anne pour parler de la cohabitation et du programme PRISM qu'on vient de mettre sur pied. Je suis allé dans le comté du député de Rosemont pour, justement, parler de la situation à Sainte-Bibiane. J'ai fait un Teams avec le collègue de l'Acadie pour parler de la situation dans Ahuntsic-Cartierville.

Mme la Présidente, je suis sur le terrain. On règle les problèmes, qui sont différents d'une région à l'autre du Québec, de façon appropriée, Mme la Présidente. Et ce que... ce qui nous prend, c'est un plan qui va être adapté à toutes les

régions du Québec. C'est pour ça que, la situation, il faut la discuter tous les élus ensemble, tous les organismes ensemble aux états généraux à la fin novembre. Renversons...

• (14 h 40) •

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

### Délais d'attente pour des traitements contre le cancer

#### M. André Fortin

**M. Fortin :** Mme la Présidente, ça fait des mois... non, en fait, ça fait des années qu'on tente de faire comprendre à la CAQ que ça ne va pas du tout pour des délais en matière de traitement de cancers, mais là c'est pire que jamais, c'est en moyenne cinq mois pour commencer des traitements, cinq mois, là, où le patient se lève tous les jours en sachant très bien que ça ne va pas bien, cinq mois à attendre pour voir un médecin de famille, à attendre pour voir un spécialiste, à attendre pour pouvoir passer un test, à attendre pour avoir le résultat du test, à attendre pour pouvoir commencer les traitements, Mme la Présidente. Puis, depuis que la CAQ, elle est au pouvoir, ces délais-là, ils ont explosé. Non seulement c'est un stress innommable qu'on met sur les épaules des patients et de leurs familles, mais on permet à des cancers de prendre de l'ampleur. Le cancer s'aggrave, le patient le sait, que ça presse, mais le gouvernement ne réussit pas à commencer les traitements. Des délais comme ça, là, c'est inacceptable, c'est intolérable.

Comment le ministre de la Santé a pu laisser la situation se détériorer à ce point-là?

**La Présidente :** La réponse du ministre de la Santé.

#### M. Christian Dubé

**M. Dubé :** Oui, je pense, Mme la Présidente, que je vais prendre l'opportunité de cette question-là pour clarifier des choses qui ont été dites dans cet article-là.

Premièrement, je veux donner toute l'empathie possible aux patients qui vivent des cas de cancer. On en a tous connu, puis je pense qu'on n'est pas ici pour faire de la politique sur ces cas-là.

Maintenant, ce qu'il faut faire la différence, Mme la Présidente, c'est entre le temps d'arriver à un premier diagnostic et le temps qu'une fois que le diagnostic a été fait pour avoir une consultation. On le sait, puis on travaille beaucoup, en ce moment, avec les négociations qui viennent de commencer avec ma collègue, la première étape, c'est d'être capable d'avoir accès à un médecin, avoir un médecin de famille, un médecin de famille qui va nous référer à un spécialiste, et ça, en ce moment, ce délai d'attente là, il n'est pas mesuré. On le connaît, on l'a fait par sondage, dans l'article, qui portait sur 300 personnes, mais c'est ça qu'on essaie d'améliorer et qu'on va convenir au cours des prochains mois dans nos négociations, autant avec les omnis qu'avec les spécialistes.

Par contre, ce que j'aimerais préciser, c'est qu'une fois qu'on a eu accès à un médecin pour faire un diagnostic et une consultation, le délai, il est de 26 jours, Mme la Présidente. Puis je reviendrai au besoin. Merci.

**La Présidente :** Première complémentaire.

#### M. André Fortin

**M. Fortin :** Bien, le ministre, là, il ne peut pas juste tasser du revers de la main toute une période d'attente pour le patient, qui le sait, que ça ne va pas bien, là. Il y a des patients qui attendent huit mois, Mme la Présidente, huit mois pour commencer leurs traitements de cancer. Le délai souhaité par le ministre, là, ce n'est pas huit mois, c'est huit semaines. Le président des hématologues et oncologues, il l'a dit très clairement hier, à toutes les étapes le patient attend davantage. Nos professionnels, ils font tout ce qu'ils peuvent, mais ils ont besoin d'aide du ministre puis ils ne l'ont pas.

**La Présidente :** La réponse du ministre.

#### M. Christian Dubé

**M. Dubé :** ...je vais répondre... Je vais revenir, là. J'ai dit : Il y a deux étapes, d'avoir accès à un premier médecin, que ce soit un omni ou un spécialiste, et ça, on y travaille, parce que, dans nos négociations, c'est l'accès, c'est notre premier indicateur, le plus important, qu'on négocie avec les médecins en ce moment, et ça, ça n'a rien à voir avec le cancer. Deuxièmement, une fois qu'on a eu la consultation avec le spécialiste, d'avoir soit une consultation ou une chimio, on parle de 26 jours, Mme la Présidente. Alors, il faut vraiment savoir de quoi on parle ici, qui fait la grande différence.

Maintenant, on est en train de mettre en place ce qu'on appelle des guichets qui vont nous permettre d'aller encore plus rapidement dans la première étape dont je parlais, Mme la Présidente. Alors, on travaille là-dessus, puis je pense que les Québécois vont l'apprécier. Merci beaucoup.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. André Fortin**

**M. Fortin :** Je veux bien, là, que, de son expérience professionnelle précédente, le ministre a une réputation de bon gestionnaire, mais ça fait quatre ans qu'il est en poste, on ne peut pas surfer sur une réputation comme ça pour toujours. Il y a un gestionnaire en face de moi, là, qui rate à peu près tous ses objectifs. Il y a un gestionnaire en face de moi, là, qui s'occupe de la moitié du budget de l'État et qui ne donne pas aux Québécois, de ses propres... de son propre aveu, là, qui n'en donne pas aux Québécois pour leur argent.

Les Québécois ne peuvent pas se permettre les échecs répétés du ministre de la Santé.

**La Présidente :** La réponse du ministre.

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Mme la Présidente, moi, je laisserai les Québécois juger des travaux qu'on fait depuis plusieurs années pour améliorer le réseau de santé, qui a été détruit par les libéraux d'en face. Ça, je laisserai les Québécois juger de ça. Mais ce que je vous dis, Mme la Présidente, c'est qu'on est en train de travailler pour changer les choses.

Le grand changement de fond qu'il nous reste à faire, c'est la négociation avec les médecins pour améliorer l'accès. On a fait un ensemble de gestes au cours des dernières années pour améliorer le réseau. On vient de régler avec la FIQ, je pense qu'on a fait quelque chose d'assez incroyable. Puis je remercie les gens de la FIQ, les professionnels de la santé, d'avoir accepté l'offre qu'on a faite. Maintenant, il faut faire la même chose avec les médecins. C'est une question d'accès pour les Québécois. Merci beaucoup.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

**Financement de l'aide alimentaire dans les écoles****M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. 21 % des enfants montréalais de moins de 12 ans vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Ça, ça nous vient du rapport de la directrice de santé publique de Montréal, rapport 2024, déposé hier. Je cite une des chercheuses du rapport : «Il y a vraiment un triangle qui s'installe entre le fait qu'il y a une crise du logement, que les loyers sont élevés, en plus de l'augmentation du coût de la vie à travers ça. Les familles doivent donc choisir si elles paient le loyer ou l'épicerie.» Ça, ça vient de déboulonner le cliché selon lequel les enfants qui ne mangent pas ont des parents irresponsables. La responsabilité, ici, c'est plus à la société, puisqu'on est devant des gens pauvres, ici.

Est-ce que le ministre est d'accord avec la proposition de la direction de la santé publique d'implanter rapidement un programme d'alimentation scolaire dans les écoles, puisque ça fait une différence et que la pauvreté, c'est aussi une question de santé publique?

**La Présidente :** La réponse du ministre de l'Éducation.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci au député pour la question.

Bien, écoutez, il faut commencer par le commencement, Mme la Présidente. Depuis six ans, l'aide alimentaire dans les écoles, elle est passée de 25 à 65 millions, donc elle a plus que doublé. On est conscients qu'il y a encore des besoins, Mme la Présidente, et c'est pour ça que, dans le dernier budget, par exemple, on a pérennisé les sommes qui avaient été annoncées pour le Club des petits déjeuners et également les sommes qui avaient été annoncées pour La Cantine. Alors, on continue, Mme la Présidente, à travailler sur ce dossier-là. Le ministre des Finances est extrêmement sensible à cet enjeu-là. Et évidemment, tant qu'il y aura des besoins, il va falloir continuer à investir pour les combler le plus possible.

Maintenant, Mme la Présidente, je l'ai déjà dit, et notre premier ministre l'a déjà dit également, il ne faut pas déresponsabiliser les familles, il ne faut pas déresponsabiliser les parents. Je le dis souvent, la première responsabilité, d'éduquer les enfants, c'est d'abord la responsabilité des parents, c'est à la maison que ça commence. Et évidemment, Mme la Présidente, quand on parle d'éduquer des enfants, d'élever des enfants, ça comprend l'alimentation.

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Moi, j'aime beaucoup le ministre de l'Éducation, là, je l'ai beaucoup fréquenté à une ancienne époque où on était tous les deux journalistes, alors on pourra remettre ça, mais là ma question visait le ministre de la Santé. On parle de la Direction de la santé publique de Montréal. Ce serait le fun d'avoir une réponse de ce côté-là, parce que ce qu'elle nous dit, puis ça se dit à travers le monde, dans tous les gouvernements et les directions de santé publique, c'est que la faim, ça a aussi des incidences sur la santé publique, et c'est démontré.

J'aimerais ça que le ministre se lève puis nous dise au moins est-ce qu'il est d'accord avec ce constat de la Direction de la santé publique de Montréal.

**La Présidente :** La réponse du ministre de l'Éducation.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville :** Mme la Présidente, j'apprécie trop mon collègue de Rosemont pour ne pas répondre à cette deuxième question. Mme la Présidente, il ne faut pas regarder seulement l'aide que nous avons apportée pour ce qui est de l'aide alimentaire, il faut regarder plus globalement ce que nous avons fait pour aider les familles. Par exemple, quand on décide d'augmenter l'aide pour les projets particuliers à 300 \$, les premiers 300 \$ sont payés, ça, ça vient en aide aux familles, c'est de l'argent qu'elles n'ont pas besoin de sortir de leurs poches. Quand on décide d'augmenter l'aide pour les fournitures scolaires au début de la rentrée, c'est également de l'aide supplémentaire. Quand on a décidé de ramener un tarif fixe dans les garderies, quand on a décidé d'éliminer la taxe libérale, ça a donné plus d'argent, également, aux familles, et ainsi de suite.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Vous savez, Mme la Présidente, notre proposition, là, de programme alimentaire, on ne l'a pas trouvée dans une boîte de Cracker Jack, là, ça vient des départements de santé publique et des gouvernements progressistes à travers le monde. Ma question, elle est supersimple, troisième essai et les buts pour le ministre de la Santé.

Est-ce qu'il est d'accord avec la directrice de santé publique de Montréal pour dire que, a, le problème de la faim, c'est un problème de santé publique et, b, ça prend un programme alimentaire dans nos écoles? C'est simple de même.

**La Présidente :** La réponse du ministre de l'Éducation.

**M. Bernard Drainville**

**M. Drainville :** Mme la Présidente, j'avais commencé à donner des exemples d'aide que nous avons apportée aux familles depuis six ans. Il faut également parler, bien entendu, du fait qu'on a limité à 3 % l'augmentation des tarifs gouvernementaux. Ça aussi, c'est une sorte de protection pour le pouvoir d'achat des familles. Quand on a augmenté les allocations familiales, on a donné plus d'argent aux familles. Quand on a réduit les taxes scolaires, Mme la Présidente, ça a profité, bien entendu, aux familles.

Alors, j'ai parlé, tout à l'heure, du tarif unique des garderies, j'ai parlé des taxes libérales, etc., qu'on a éliminées. Alors, on en fait beaucoup pour les familles, on en fait beaucoup pour les enfants, Mme la Présidente, et on va continuer.

• (14 h 50) •

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

**Investissement du gouvernement dans Northvolt**

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, dans Northvolt, le premier ministre a commencé par nous dire ici, en Chambre, et je le cite : «Il n'y a pas encore de déboursés. Les vrais montants qui seront déboursés, ça va être au fur et à mesure.»

Enfin, on s'est rendu compte qu'en fait il y avait 710 millions de l'argent des Québécois dans Northvolt, et, mieux que ça, plusieurs centaines de millions investis pas ici, en Suède, dans la maison mère à Stockholm, sous forme de débentures. Les débentures, ce sont des dettes à risque qui ne sont pas garanties par des actifs.

Et là ce qu'on apprend ce matin à... dans Radio-Canada, c'est que cette maison mère en Suède, elle est sur le respirateur artificiel. Elle demande de l'argent. Elle a cogné à la porte du gouvernement suédois, qui lui a dit : Non merci. Elle cogne à la porte de Goldman Sachs. Goldman Sachs, deuxième actionnaire, répond : Bien, si je suis pour mettre plus d'argent, vous allez tasser les autres investisseurs, dont le gouvernement du Québec, pour que moi, je ramasse tous les actifs en cas de faillite, et je vais également demander, et je cite, «que les fonds prévus pour le projet de Montérégie soient transférés vers la maison mère, Northvolt, afin d'assurer sa survie».

Donc, vous imaginez l'ironie, Mme la Présidente. Ce sont les Québécois, à même des fonds publics, qui financent la détresse d'une entreprise en Suède, alors que les Suédois eux-mêmes ne sont pas prêts à mettre de l'argent là-dedans, et là on a une négociation avec Goldman Sachs, qui essaie de reléguer le gouvernement du Québec plus loin.

Est-ce que le premier ministre trouve ça normal?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Mme la Présidente, je trouve ça triste d'entendre le jeune chef du Parti québécois, qui avait promis de faire de la politique autrement. Je le sais, qu'il est assez intelligent pour comprendre ce qui se passe actuellement, mais ce n'est pas comme ça qu'il présente le dossier.

Actuellement, dans Northvolt, la compagnie mère en Suède, il y a des gros actionnaires, comme Goldman Sachs, comme Volkswagen, comme BMW, qui ont peur de perdre la valeur des actions qu'ils ont mises dans l'entreprise. Donc, je pense qu'il connaît assez les façons de fonctionner des entreprises pour savoir, avant de perdre de l'argent sur des débentures, il faudrait d'abord vider l'avoir des actionnaires. Donc, c'est normal que les actionnaires comme Goldman Sachs se disent : Au risque de perdre tout ce que j'ai mis dans mes actions dans Northvolt, je suis prêt à réinvestir, puis, en passant, bien, je demande au gouvernement du Québec : Seriez-vous d'accord pour nous aider? La réponse, c'est non. Il le sait, mais il continue à répéter, surtout en dehors de la Chambre, parce qu'il n'aurait pas le droit de le dire ici, que je mens. C'est terrible pour quelqu'un qui prétend vouloir être premier ministre.

**Une voix :** ...

**La Présidente :** Je vais reconnaître le député de Matane-Matapédia. Quelle est votre question... pardon, votre appel au règlement?

**M. Bérubé :** Il utilise le terme «mentir». Il le sait très bien, il ne peut pas faire indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement. Alors, je vous demande de le rappeler à l'ordre. Quand même, 27 ans d'expérience, il le sait.

**Une voix :** ...

**La Présidente :** Et vous avez... M. le leader du gouvernement, brièvement, votre appel au règlement. Quel est-il?

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, premièrement, le terme, il était conjugué. Et le premier ministre fait...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Bon, alors, c'étaient des propos à l'extérieur. Nous sommes maintenant à l'intérieur. Vous savez que vous devez retirer ce propos, M. le premier ministre.

**M. Legault :** Bien, j'ai dit qu'il a dit que j'ai menti.

**La Présidente :** Et vous savez que vous ne pouvez pas dire ça à l'intérieur de l'enceinte.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Nous allons poursuivre. Alors, vous aviez terminé votre réponse? Première complémentaire.

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, le premier ministre dit que je suis assez intelligent pour comprendre, il n'a pas tort, mais ce qu'il n'a pas saisi, c'est que les Québécois et les Québécoises sont assez intelligents pour comprendre également, assez intelligents pour comprendre qu'on a pris des fonds publics québécois, qu'on a envoyé ça à Stockholm dans une compagnie qui se meurt, puis qu'en ce moment on est en train de se faire reléguer bons derniers dans l'ordre des créanciers pour un projet qui ne se fait pas, puis que la négociation porte en ce moment sur prendre les fonds de l'usine en Montérégie puis les renvoyer en sauvetage d'une usine en Suède. Le gouvernement suédois veut même...

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bon, le chef du PQ dit qu'il est assez intelligent. Je lui demande juste de m'accorder d'être assez intelligent pour ne pas accepter qu'on prenne de l'argent de Northvolt Québec pour l'envoyer en Suède. Je lui demande juste ça, là. Voyons donc, voir si on va accepter de prendre l'argent dans Northvolt Québec pour l'envoyer en Suède! Qu'il arrête de dire n'importe quoi.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, c'est pourtant ce même premier ministre qui a mis 270 millions d'argent de fonds publics dans Northvolt Suède, lequel bat de l'aile en ce moment.

Donc, le premier ministre se vante de sa moyenne au bâton. Il aime ça, le baseball. Je vous soumetts, Mme la Présidente, qu'il ressemble plutôt à un lanceur qui a complètement perdu le marbre. Dans la grande majorité de ses dossiers, la CAQ est dépassée, et, dans ce dossier-là, dans Northvolt, tout ressemble à un dossier qui est un cafouillage sur toute la ligne.

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

#### **M. François Legault**

**M. Legault** : Oui, bien, je ne sais pas si le chef du PQ prend pour les Yankees ou les Dodgers, mais ce qu'il est important de dire, c'est que, depuis six ans, notre moyenne est meilleure que celle du reste du Canada. Est-ce qu'il peut admettre ça? Est-ce qu'il peut admettre ça? Bien, c'est le PIB par habitant après inflation.

Donc, Mme la Présidente, il faut regarder l'ensemble de l'oeuvre. On a investi dans la filière batterie. Nous, on y croit. On se reparlera dans deux ans puis on expliquera aux Québécois s'ils aiment mieux quelqu'un qui a de la vision ou quelqu'un qui veut juste rester à ne rien faire.

**La Présidente** : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

#### **Délais d'attente pour des traitements contre le cancer**

#### **M. André Fortin**

**M. Fortin** : Là, on va prendre morceau par morceau, là, ce que les oncologues disent qu'il arrive à leurs patients. Les oncologues disent : Mon patient attend plus longtemps pour voir son médecin de famille. Le ministre, il est rendu à tellement ne plus savoir quoi faire qu'il met des scénarios loufoques de retrait des patients avant de se faire revirer de bord par la population québécoise. Les oncologues disent : Mes patients attendent plus longtemps pour être capables de voir un spécialiste. Le nombre de Québécois qui attendent pour un spécialiste, il augmente à tous les mois. On est rendus proche du million de patients qui attendent pour être capables de voir un spécialiste. Les oncologues nous disent : C'est plus long que jamais, avoir un résultat de test. Au CHUM, là, avoir un résultat de test, ça prenait deux jours; ils sont rendus à quatre à cinq semaines. Et ils disent : C'est plus long que jamais, avoir des traitements pour des patients. Il y a 836 Québécois qui attendent au-delà des délais pour avoir leurs traitements, leurs chirurgies de cancer. Quand est-ce que le ministre de la Santé va arrêter d'accepter l'inacceptable?

**La Présidente** : La réponse du ministre de la Santé.

#### **M. Christian Dubé**

**M. Dubé** : Mme la Présidente, je vois qu'il me reste beaucoup de temps puis je vais en profiter pour répéter exactement ce que j'ai dit tout à l'heure.

Premièrement, il faut séparer les deux grandes périodes, qu'on a expliqué, puis on travaille sur les deux, en ce moment, un, avec la négociation qu'on fait avec nos médecins en ce moment. Ça, c'est la première chose. Puis je pense que tout le monde le sait, autant avec les médecins de famille qu'avec les spécialistes on a des enjeux d'accès. Ça fait des années qu'on y travaille. Maintenant, on a l'opportunité, avec les nouvelles négociations qui viennent de commencer, de travailler sur l'accès dans la partie en amont du processus de soins. Deuxièmement, je vais le répéter, on a mis, maintenant, des guichets d'utilisation qui sont justement pour les cas de cancer, qui sont en discussion avec nos spécialistes en ce moment pour travailler conjointement avec les omnis. Les gens le savent, le député de Pontiac ne veut peut-être pas l'entendre, mais on est en train d'y travailler, comme on a travaillé sur tous nos autres aspects, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

**La Présidente** : Cela met fin à cette période de questions et de réponses orales.

#### **Motions sans préavis**

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place au deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. Bonne fin de journée, tout le monde.

• (15 heures) •

**Le Vice-Président (M. Lévesque)** : Bon mardi après-midi, chers collègues. Alors, comme mentionné, nous en sommes à la rubrique Motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles, je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition et je cède la parole, pour la motion, à M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

**M. Arseneau** : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Westmount—Saint-Louis, le député de Saint-Henri—Sainte-Anne et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale souligne la troisième édition de la Semaine nationale des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, du 21 au 27 octobre 2024;

«Qu'elle mette en lumière l'importance cruciale de cette profession pour le développement du plein potentiel de nos enfants;

«Qu'elle affirme la nécessité de valoriser le rôle d'éducatrice et d'éducateur à la petite enfance, tant par l'État du Québec que par la société québécoise;

«Qu'elle reconnaisse l'opportunité offerte par les présentes négociations de convention collective pour concrétiser cette valorisation;

«Qu'elle souligne que les services éducatifs à la petite enfance constituent un niveau d'éducation à part entière, au même titre que les autres niveaux offerts par l'État québécois.»

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Il n'y a pas de consentement. Je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du gouvernement et je reconnais M. le ministre de l'Éducation.

**Prendre acte des faits troublants vus dans le rapport sur l'école primaire Bedford  
et rappeler l'importance de promouvoir et de défendre les valeurs d'égalité  
homme-femme et de laïcité de l'État dans les institutions publiques**

**M. Drainville :** Merci, M. le Président. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Saint-Laurent, le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, le député de Matane-Matapédia, la députée de Vaudreuil et le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte des faits troublants dans le rapport sur l'école primaire Bedford à Montréal;

«Qu'elle prenne acte de la suspension ainsi que la tenue d'une enquête sur un groupe de 11 enseignants de l'école;

«Qu'elle déplore l'intimidation, l'humiliation, la violence physique et psychologique subies par des élèves et des membres du personnel;

«Qu'elle rappelle l'importance pour le Québec de continuer de promouvoir et de défendre les valeurs d'égalité homme-femme et de laïcité de l'État dans toutes ses institutions publiques;

«Qu'enfin, elle affirme qu'elle ne tolérera aucune tentative d'introduire des manifestations de nature religieuse ou des actes ou comportements relevant de l'obscurantisme religieux ou toute autre forme de comportement ou de propos sexiste, raciste ou discriminatoire dans les écoles publiques québécoises.»

(Applaudissements)

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, il y a consentement, sans débat, M. le Président. Je vous demanderais un vote électronique, s'il vous plaît.

**Mise aux voix**

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, le consentement est donné et le vote est ouvert. Mmes et MM. les députés, je vous invite, s'il vous plaît, à bien vouloir enregistrer votre vote dès maintenant.

Le vote est maintenant terminé. Et pour le résultat, M. le secrétaire général.

**Le Secrétaire :** Pour : 108  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** La motion est adoptée. Je suis maintenant prêt à reconnaître un membre de l'opposition officielle, et, pour ce, je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

**M. Tanguay :** M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Maurice-Richard, le chef du troisième groupe d'opposition et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale déclare que l'exemplarité en matière de saine gestion des finances publiques commence au sommet de l'État, avec le premier ministre;

«Qu'en conséquence, elle demande au premier ministre de rembourser, dès maintenant, les coûts liés à l'acquisition et l'encadrement d'un chandail de hockey dédicacé par le regretté Guy Lafleur.»

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Il n'y a pas de consentement. Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition et je cède la parole à M. le député de Rosemont.

**M. Marissal :** Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le député de Matane-Matapédia :

«Que l'Assemblée nationale salue le dépôt du rapport de la directrice de santé publique de Montréal 2024 sur la santé et le développement des enfants de 0 à 12 ans;

«Qu'elle félicite chaleureusement la direction régionale de la santé publique de Montréal pour son travail d'enquête, de consultation et de collecte de données afin d'élaborer ce rapport important sur le bien-être des enfants montréalais;

«Qu'elle prenne acte des nombreux constats inquiétants de ce rapport, notamment que 21 % des enfants montréalais de moins de 12 ans vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire;

«Qu'elle prenne acte que ce rapport recommande l'implantation "d'un programme universel d'alimentation scolaire dans les écoles primaires, dans une perspective de santé, de durabilité et d'équité";

«Qu'enfin, elle demande au ministre de la Santé et des Services sociaux d'étudier les recommandations du rapport ainsi que l'opportunité de les mettre en oeuvre.» Merci.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Rosemont. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Il n'y a pas de consentement.

Alors, une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. Alors, M. le leader adjoint du gouvernement.

#### **Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 76**

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, merci, M. le Président. Je demande le consentement pour déroger à l'article 84.1 du règlement afin de déposer une motion rétroactive de consultations particulières donnant suite à une entente entre les leaders, la députée indépendante de Vaudreuil, le député indépendant d'Arthabaska et de Saint-Jérôme.

Je fais motion, conformément à l'article 146 du règlement de l'Assemblée nationale, afin :

«Que l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 76, [la] Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions le mardi 22 octobre 2024 de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20, le mercredi 23 octobre 2024 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15 et le jeudi 24 octobre 2024 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25;

«Qu'à cette fin, la commission entende les personnes et organismes suivants : Fédération québécoise des associations d'entrepreneurs spécialisés en construction, CSN-Construction, Ordre des architectes du Québec, Garantie [de] construction résidentielle, Ordre des technologues professionnels du Québec, Corporation des maîtres électriciens du Québec, Association de la construction du Québec, Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, Corporation des entrepreneurs généraux du Québec, Manufacturiers de structures de bois du Québec, Elles de la construction, Me Philippe Farley, FTQ-Construction, Ordre des ingénieurs du Québec, Me Éric Thibault, Fédération des chambres de commerce du Québec, Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec, Association des consommateurs pour la qualité dans la construction;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le [...] gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle [...] 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

«Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le [...] gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle [...] 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

«Qu'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

«Que le ministre du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.»

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

**Une voix :** ...

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Consentement, sans débat.

**Mise aux voix**

Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix :** ...

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Adopté. Alors, une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre une autre motion et la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. Alors, M. le leader adjoint du gouvernement.

**Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 73**

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, merci, M. le Président. Donc, à nouveau, je demande le consentement pour déroger à l'article 84.1 de notre règlement afin de déposer une motion rétroactive de consultations particulières donnant suite à une entente entre les leaders et les députés indépendants de Vaudreuil, d'Arthabaska et de Saint-Jérôme.

Je fais motion, conformément à l'article 146 du règlement de l'Assemblée nationale, afin :

«Que l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 73, [la] Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions [...] le mardi 29 octobre 2024, de 9 h 45 à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20 et le mercredi 30 octobre 2024, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 15 heures à 18 h 15;

«Qu'à cette fin, la commission entende les personnes et organismes suivants : le CAVAC, le regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Tel-Jeunes, Association québécoise Plaidoyer-Victimes, Antoine Normand, président de Bluebear, Barreau du Québec, Juripop, Ordre professionnel des sexologues du Québec, [Pre] Anne-Marie Boisvert, professeure titulaire, Faculté de droit de l'Université de Montréal, Union étudiante [...] Québec, [Pr] Yoshua Bengio, professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal, [Mme] Mélanie Lemay, cofondatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie sur la manière suivante : 6 minutes pour le [...] gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition et 1 minute 12 secondes pour la députée indépendante;

«Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 min 30 s pour le [...] gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition [...] 3 minutes 30 secondes pour la députée indépendante;

«Qu'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

«Que le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.»

• (15 h 10) •

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Consentement, sans débat.

**Mise aux voix**

Est-ce que cette motion est adoptée?

**Avis touchant les travaux des commissions**

Alors, à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Merci beaucoup, M. le Président. J'avise cette Assemblée que la Commission des institutions va poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 72, la Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 19 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'agriculture, de l'énergie et des pêcheries va poursuivre l'étude détaillée du projet loi n° 63, la Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 19 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des transports et de l'environnement va poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, la Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 18 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'aménagement du territoire va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 76, la Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public, aujourd'hui, de 16 h 05 à 19 h 20, à la salle Pauline-Marois.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, y a-t-il consentement pour déroger à l'article 143 du règlement concernant l'horaire des travaux des commissions? Consentement.

Pour ma part, je vous avise que la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail le mercredi 23 octobre 2024, de 8 heures à 8 h 30, à la salle Pauline-Marois, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la prévention des propos haineux à caractère sexuel dans les milieux scolaires.

### Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée, alors, je vous informe que demain, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion inscrite par M. le député de Matane-Matapédia, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'avancée historique que représente la séparation des religions et de l'État;

«Qu'elle réitère que le respect et la mise en oeuvre du principe de la laïcité dans le réseau de l'éducation et des services de garde est un gage de cette séparation des religions et de l'État ainsi que du respect de la liberté de conscience et d'expression des usagers;

«Qu'elle constate que la situation révélée au sein de l'école Bedford démontre que l'État québécois a failli à faire respecter la laïcité et le respect des divergences d'opinions;

«Qu'elle constate que la situation révélée au sein de l'école Bedford et de certains services de garde met en péril le développement scolaire, éducatif et humain des enfants et élèves;

«Qu'elle reconnaisse la nécessité de renforcer la Loi sur la laïcité de l'État pour en assurer le respect dans les services publics;

«Qu'elle demande au gouvernement de légiférer pour inscrire le principe de la laïcité au sein de la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance pour protéger les établissements d'enseignement et leur personnel contre les pressions religieuses;

«Qu'elle demande l'inscription obligatoire et la recension des lieux de culte et organisations de nature religieuse présentes et actives au Québec et l'interdiction des liens entre ceux-ci et les écoles ou les services de garde;

«Qu'elle demande au gouvernement de mettre fin au financement public des écoles religieuses.»

### Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et, pour nos travaux, M. le leader adjoint du gouvernement, où allons-nous aujourd'hui?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, merci beaucoup, M. le Président. Je vous demanderais de bien vouloir appeler l'article 5 du feuillet, s'il vous plaît.

### Projet de loi n° 77

#### Adoption du principe

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, à l'article 5 du feuillet, Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor propose l'adoption du principe du projet de loi n° 77, Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public.

Alors, comme premier intervenant, je reconnais M. le député de Maskinongé.

#### M. Simon Allaire

**M. Allaire :** Merci. Merci, M. le Président. D'entrée de jeu, vous allez me permettre de saluer l'excellent travail du leader du gouvernement. Honnêtement, je pense sérieusement l'inviter à animer un encan dans ma circonscription. Il est exceptionnel. Bravo pour votre excellent travail, M. le leader adjoint.

M. le Président, je me présente aujourd'hui pour adoption du principe du projet de loi n° 77, intitulé Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public. Ce projet de loi vise à apporter des modifications aux régimes de retraite de certains employés de l'État administrés par Retraite Québec et s'inscrit dans le cadre des activités courantes du Secrétariat du Conseil du trésor en matière de gestion des retraites. Ces régimes étant enchâssés dans la loi, il est nécessaire de passer par un... par un projet de loi, naturellement, pour permettre la modification.

Il est important de noter que les ajustements proposés découlent d'ententes déjà conclues avec les groupes concernés, garantissant ainsi un consensus sur ces mesures.

Et le projet de loi est divisé en quatre principaux thèmes, les voici : le premier, l'âge maximal de participation aux régimes de retraite, M. le Président; ensuite, l'entente de mise à la retraite progressive; la troisième... la troisième thématique, pardon, les dispositions dérogatoires à la Charte canadienne des droits et libertés; et, le quatrième thème, les crédits des rentes. J'y reviendrai naturellement, par thème, si vous me le permettez, M. le Président.

Donc, la première mesure concerne le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics, qu'on appelle le RREGOP, aussi le Régime de retraite de certains enseignants, le RRCE. Le but est d'harmoniser ces régimes avec les règles fiscales fédérales. Actuellement, la participation est permise jusqu'au 30 décembre de l'année

où l'employé atteint 69 ans, alors que les règles fédérales permettent de cotiser jusqu'à 71 ans. Afin de s'aligner sur ces dispositions, le gouvernement et les syndicats ont convenu d'adopter cette harmonisation, offrant ainsi un avantage financier additionnel aux employés souhaitant prolonger leur carrière.

La deuxième thématique, l'autre volet important de cet accord, porte sur la mise à la retraite progressive. Actuellement, le RREGOP permet de conclure une entente de retraite progressive pour une durée maximale de cinq ans, à condition que cela soit prévu dans les conditions de travail de l'employé. Une telle entente n'a pas de répercussion sur les régimes de retraite. Le programme de loi permettrait de prolonger... permettrait de prolonger cette entente à certaines conditions, pour une durée totale maximale de sept ans. De plus, une mesure transitoire est prévue pour les ententes de mise à la retraite progressive en cours qui se terminent avant le 31 mars 2025. Cette dernière pourrait être prolongée sans qu'il soit nécessaire de respecter le délai de six mois habituellement requis pour convenir d'une prolongation.

Le projet de loi propose également de reconduire certaines dispositions dérogatoires à la Charte canadienne des droits et libertés afin de préserver le principe de la souveraineté parlementaire, ces dispositions concernant cinq régimes de retraite du secteur public : le RREGOP, le RRCE, le régime de retraite RRE, le Régime de retraite des fonctionnaires, RRF, et le Régime de retraite du personnel d'encadrement, RRPE. Elles visent à maintenir des conditions d'admissibilité à la retraite plus favorables pour les femmes que les hommes, dans un contexte social historique, ainsi que les droits particuliers pour certains enseignements... enseignants — pardon — religieux, laïcs ou sécularisés. Ces dispositions, introduites en 1986, ont été reconduites par l'Assemblée nationale tous les cinq ans. Il est nécessaire de les reconduire à nouveau puisqu'elles viennent à échéance le 31 décembre 2024 et qu'il reste encore des participants visés par ces mesures.

Enfin, le projet de loi vise à ajouter certaines dispositions encadrant les crédits des rentes. Actuellement, plusieurs articles de loi sur le RREGOP sont énumérés dans d'autres lois, mais il manque un article clé concernant le crédit de rentes pour différence comblée. Afin de se conformer à l'entente de 2021 entre le gouvernement et les syndicats, cet article sera ajouté, garantissant ainsi une cohérence et une uniformité dans l'interprétation des dispositions législatives encadrant les crédits des rentes.

En conclusion, M. le Président, ce projet de loi vise essentiellement à traduire sur le plan législatif les ententes conclues entre le gouvernement et les syndicats, tout en assurant une saine gestion des régimes de retraite du secteur public. Il revient maintenant à l'ensemble des parlementaires d'adopter l'adoption de principe de ce projet de loi et d'examiner en détail la mise en oeuvre des propositions qu'il contient. Et naturellement la présidente du Conseil du trésor va pleinement collaborer. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Maskinongé. Et maintenant, pour la prochaine intervention, je reconnais Mme la députée de Saint-Laurent.

### Mme Marwah Rizqy

**Mme Rizqy :** Merci beaucoup. M. le Président, je serai très brève, parce que c'est un projet de loi qui est quand même, somme toute, assez court, et j'ai déjà eu l'habitude de travailler avec la présidente du Conseil du trésor et ministre, évidemment, de l'approvisionnement, et, par conséquent, je sais qu'il y aura quelques amendements que je vais proposer, mais, dans l'ensemble, pour nous, on veut aller de l'avant assez promptement pour ce projet de loi.

Il faut savoir que, lorsqu'on arrive à la retraite, plus souvent qu'autrement, bien, nos revenus sont fixes et même vont en déclin, quand... lorsqu'on prend le temps aussi d'ajouter dans l'équation l'indexation, alors, et l'inflation. Donc, c'est pour ça qu'il y aura des amendements.

• (15 h 20) •

On a bien reçu, évidemment, la lettre des ex-parlementaires, qui souhaitent avoir un aménagement pour eux. Donc, je vais parler, évidemment, avec la présidente du Conseil du trésor pour nous assurer de couvrir le maximum qu'on est capables de faire. Et évidemment, aussi, je pense aux anciens... aux ex-enseignants qui, eux aussi, au niveau du RGOP, ont formulé des demandes. D'ailleurs, j'ai déposé en cette Chambre, qui était à ce moment-là le salon bleu, une pétition en leur nom.

Alors, vous comprendrez qu'on est favorables au projet de loi. Vous pouvez compter, évidemment, sur notre collaboration pour la bonne marche des travaux, et évidemment j'aurai maximum trois amendements. Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la députée de Saint-Laurent. Est-ce qu'il y a... Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Il n'y en a pas.

### Mise aux voix

Alors, le principe du projet de loi n° 77, Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public, est-il adopté? Adopté. M. le leader adjoint du gouvernement.

### Renvoi à la Commission des finances publiques

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, M. le Président. Donc, conformément à l'article 243 de notre règlement, je fais motion afin que le projet de loi n° 77, la Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur

public, soit déféré à la Commission des finances publiques pour son étude détaillée et que la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

### Mise aux voix

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.  
Pour la suite de nos travaux, M. le leader adjoint du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, M. le Président. Je vous demanderais de bien vouloir suspendre nos travaux, là, jusqu'à la tenue des débats de fin de séance, s'il y a lieu, peut-être, vous pourrez m'informer ou, du moins, jusqu'à ce que le délai soit écoulé.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Le délai est prévu jusqu'à 15 h 29. Alors, il reste encore huit minutes pour voir s'il y aura... Je vais suspendre les travaux pour les huit prochaines minutes, pour voir s'il y a des débats de fin de séance, et nous reviendrons à ce moment-là pour la suite de nos travaux.

Alors, les travaux sont suspendus temporairement.

*(Suspension de la séance à 15 h 22)*

*(Reprise à 15 h 30)*

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, je vous informe qu'un débat de fin de séance se tiendra aujourd'hui, à 18 h 30. Ce débat portera sur une question adressée par M. le député de Marguerite-Bourgeoys à Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie concernant Northvolt et la possibilité de céder les garanties financières des Québécois à l'entreprise Goldman Sachs.

Et maintenant, pour la suite de nos travaux, M. le leader adjoint.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui. Merci beaucoup, M. le Président, pour ces informations importantes. Je vous demande donc de suspendre nos travaux jusqu'à la tenue de ce débat de fin de séance.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, tel que demandé, les travaux sont suspendus jusqu'à 18 h 30 pour permettre la tenue du débat de fin de séance annoncé il y a quelques secondes. Alors, les travaux sont suspendus.

*(Suspension de la séance à 15 h 31)*

*(Reprise à 18 h 32)*

### Débats de fin de séance

#### Investissement du gouvernement dans Northvolt

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder au débat de fin de séance, qui portera sur une question adressée par M. le député de Marguerite-Bourgeoys à Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie concernant Northvolt et la possibilité de céder les garanties financières des Québécois à l'entreprise Goldman Sachs.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et la ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite droit à un droit de réplique de deux minutes.

Alors, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, je vous cède la parole pour votre premier cinq minutes.

#### M. Frédéric Beauchemin

**M. Beauchemin :** Merci beaucoup, M. le Président. Merci à tous d'être venus participer, là, à ce débat de fin de séance.

Écoutez, je pense que la CAQ, quand même, aujourd'hui, a compris que c'est Goldman Sachs qui est un peu en contrôle du processus de restructuration des finances de la compagnie Northvolt, la maison mère, et les conséquences que ça va avoir pour la filière batterie ici même, au Québec, avec Northvolt Six, qui est à Saint-Basile-le-Grand.

L'enjeu, cependant, qu'on a eu aujourd'hui, c'est qu'on a entendu la ministre dire une chose puis le premier ministre dire le contraire, dans la même séance de période des questions. Donc, on s'est beaucoup questionné, au fur et à mesure que la séance de période des questions avançait, à savoir qui disait la réalité telle qu'elle est vraiment, là, dans le dossier actuel de Northvolt, avec l'implication, dans le quotidien, des gens de Goldman Sachs.

Donc, il est clair qu'ici on parle de la garantie du terrain, ce qui fait en sorte que le gouvernement, dans la structure de capital de Northvolt... le gouvernement a une position senior parce que, justement, il y a une garantie. Ça fait que ça, ça fait partie du processus normal de financement, à l'endroit même où est-ce qu'on parle de l'aide qui a été donnée à Northvolt pour l'achat du terrain.

Mais, en ce qui a trait aux débetures convertibles, la ministre pourrait-elle nous éclairer, à savoir ce qu'il en était, à savoir : Y a-t-il vraiment des garanties en plus? Parce qu'une débenture convertible, subordonnée, junior, comme elle se trouve à être dans la structure de capital de Northvolt, il n'y a, donc, implicitement, aucune garantie. Donc, est-ce qu'on doit comprendre qu'il y a des garanties qu'on n'était pas au courant? J'aimerais qu'on m'éclaire un peu sur cette question-là, donc, peut-être une note à prendre pour la part de la ministre, parce que, quand on regarde ça, on se dit : O.K., on a quand même investi, à date, là, plus de 200 millions US dans cette débenture convertible là. Combien ça vaut? La réalité, là, c'est qu'on n'a probablement pas de garantie, donc, ça ne vaut pas grand-chose. On a retardé le projet de plus de deux ans. Donc, l'actualisation des cash-flows retardée de deux ans, en dollars d'aujourd'hui, ça vaut moins d'argent, ça, c'est sûr et certain. On sait que BMW et puis que Volkswagen ont annulé des commandes, donc il y a moins de commandes, donc il y a moins de cash-flows de prévus dans le business, donc, en dollars d'aujourd'hui, ça vaut moins. Puis on le sait, qu'on fait juste faire... on va juste exécuter sur une partie du projet qui avait été annoncé en grande pompe l'année passée, donc on fait juste une partie des trois étapes, alors c'est clair qu'en dollars d'aujourd'hui, ça aussi, ça fait en sorte que l'investissement vaut moins.

Donc, la question était relativement simple, c'était de savoir... Aujourd'hui, là, on a un placement qui vaut moins puis on n'a plus de garantie dans ce placement-là, en tout cas, c'étaient des éléments de base que nous, on croyait. Là, toute la médiation, aujourd'hui, était à propos du fait qu'il y avait des garanties au niveau du terrain, qui, elles, ont été données, ou pas, à Goldman Sachs; encore une fois, le premier ministre et la ministre ont dit deux choses opposées. Ce serait intéressant d'avoir la lumière là-dessus pour essayer de comprendre.

Parce que je pense qu'en bout de piste, là, ce qu'on essaie de comprendre ici, c'est ce que vaut notre investissement puis quelle va être la suite des choses. Parce qu'on a un autre 300 millions de dollars — et là aussi, il y avait une contradiction entre ce que la ministre a dit et le premier ministre a dit aujourd'hui — on a un autre 300 millions de dollars à investir par contrat. Et le premier ministre nous a dit que, non, il n'allait pas suivre cette réglementation-là et que... la ministre, elle, par la suite, a annoncé aux médias de Radio-Canada, je crois, comme quoi que, oui, on allait y aller de l'avant avec ce 300 millions là. Donc, qu'en est-il entre les deux? Qui dit la réalité telle qu'elle est écrite, là, O.K., telle qu'elle est promise à la compagnie Northvolt pour les investissements d'Investissement Québec, pour les investissements du Québec en tant que tel?

Et puis, sur un dernier point qu'on aimerait avoir un certain éclaircissement, c'est que, durant la période de questions, on a été sur un sujet à propos du nombre d'emplois créés durant le dernier mandat libéral, 2014 à 2018. La ministre a mentionné un chiffre, qu'il y avait eu une perte de 2000 emplois. Moi, je vous dis une chose, ici, M. le Président, j'ai vu, à plusieurs reprises, énormément d'articles de tous les journaux, qui ont constaté que, durant le mandat 2014-2018, il y avait plus de 200 000 postes qui ont été créés par le gouvernement libéral dans l'économie québécoise. J'aimerais comprendre : Comment se fait-il qu'il y a une réalité différente qui a été promue par la ministre?

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. Et maintenant, pour un droit de réplique de cinq minutes, je vais céder la parole à Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### Mme Christine Fréchette

**Mme Fréchette :** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je tiens d'abord à remercier le collègue pour son intervention et je tiens d'abord à réitérer que c'est normal, que c'est normal de se poser des questions. Des questions, il y en a de la part des journalistes, il y en a de la part des citoyens, il y en a de la part des partis d'opposition, et ce sont des questions que le gouvernement s'est aussi posé, et je pense que c'est important qu'on puisse se prononcer sur ces enjeux.

Alors, en affaires, je crois ne rien apprendre à mon collègue de l'opposition officielle à l'effet que le risque zéro, ça n'existe pas. Alors, c'est ce que nous souhaiterions tous, qu'il n'y ait jamais aucun risque, mais, en matière de développement économique, ce n'est pas la réalité. Alors, s'il y a un investissement, il y a toujours une part de risque, un risque calculé, toutefois. Le plus important, quand on prend un risque, c'est de bien se protéger.

Alors, dans le cas de Northvolt, nous avons protégé l'argent des Québécois en prenant une approche prudente, alors, parce que nous savions que c'est un secteur en émergence. Et c'est, donc, l'approche qui nous a guidés. C'est une approche par étapes, donc, tant que le projet n'atteint pas la prochaine étape, il n'y a pas de financement supplémentaire. Il faut qu'une condition soit remplie pour qu'un financement additionnel puisse être déployé. Alors, c'est la première fois qu'on prend une approche de financement par étapes, une approche de cette nature-là. On le fait pour être prudent et pour protéger l'argent du public.

Alors, maintenant, nous attendons une mise à jour des nouveaux échéanciers de Northvolt, qui a dû revoir son échéancier du fait du ralentissement dans le secteur à l'échelle internationale. Alors, cela, ça va nous permettre de bien prévoir les futurs investissements qui seront octroyés.

• (18 h 40) •

Alors, permettez que je mette un peu de contexte, là, pour qu'on comprenne bien la nature des enjeux. Northvolt est en pleine période de refinancement. Il y a des investisseurs qui ont levé la main pour investir des sommes supplémentaires. Des propositions ont été faites et nous avons notre mot à dire. Nous sommes, donc, en discussion avec Northvolt, comme tous les autres investisseurs, et le Québec négocie bien, on s'assure que nos conditions soient respectées. Le gouvernement n'est pas à la solde d'aucun investisseur. On s'assure que les termes du nouveau financement n'affectent pas négativement le projet au Québec ou n'affectent pas négativement nos garanties.

Premièrement, on veut protéger les intérêts des Québécois, et c'est en ce sens-là qu'on travaille avec Northvolt. On travaille à garder les garanties de notre argent... qui a été fait dans la maison mère. Autrement dit, on veut que l'argent des Québécois reste au Québec. Deuxièmement, l'objectif de toutes nos actions, c'est qu'on veut donner toutes les chances pour que le projet se réalise au Québec. Northvolt, on y croit, tout comme à l'ensemble de la filière batterie, qui va bon train. On y croit, et c'est un projet important pour le Québec. Alors, je veux être claire, on souhaite que l'argent reste au Québec puis on souhaite que le projet se réalise. Nous sommes en discussion pour que le nouvel investissement respecte ces deux objectifs très importants. Il faut trouver un équilibre.

Alors, M. le Président, la filière batterie, comme je le disais un peu plus tôt aujourd'hui, ce n'est pas seulement Northvolt. Lorsque l'on a prévu le projet de filière batterie, en fait, nous n'avions même pas prévu qu'il y ait un cellulier, et néanmoins le projet de filière batterie avait tout son sens. Donc, la filière, elle va se réaliser avec ou sans Northvolt. D'ailleurs, hier, je suis allée visiter le parc de Bécancour avec mon collègue député de Nicolet-Bécancour et adjoint parlementaire Donald Martel. C'est majeur, vraiment, ce qui se passe... Pardon, mon collègue député. C'est majeur ce qui se passe là-bas, vraiment. En quelques années, nous avons attiré six entreprises, et il y en a d'autres qui vont venir s'installer.

Alors, aujourd'hui, il y a plus de 2 500 emplois dans le parc industriel de Bécancour et ce nombre est appelé à doubler avec la filière batterie. Et, quand je mentionnais que le bilan en matière d'emploi était négatif du côté des libéraux, c'était pour le parc industriel de Bécancour, c'était clair dans mon intervention. À l'échelle du Québec, la filière batterie représente aujourd'hui un total de 20 entreprises et 5 000 emplois. Notre vision, à terme, c'est plus de 10 000 emplois payés... payants, pardon, dans le parc industriel de Bécancour, qui est le seul parc industriel que possède le gouvernement, et c'est pour ça que notre action en lien avec ce parc-là est primordiale et qu'il est quand même étonnant de voir que le Parti libéral n'a pas profité de ses années au pouvoir pour générer du développement économique dans Bécancour. Il y aurait lieu de revoir leur approche. La nôtre est celle qui, manifestement, génère énormément de développement économique et de bons emplois.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Merci beaucoup, Mme la ministre. Et maintenant, pour un droit de réplique de deux minutes, je vais céder la parole à M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

#### **M. Frédéric Beauchemin (réplique)**

**M. Beauchemin :** Merci beaucoup. M. le Président. Écoutez, le premier ministre a quand même dit non, tantôt, aux 300 millions additionnels. Je sais qu'il y avait comme des étapes à franchir pour s'y rendre. La ministre réouvre la porte pour dire que, oui, il va y avoir potentiellement ce 300 millions là. La question n'est pas de savoir s'il va l'avoir ou pas. La question, c'est de savoir quelles conditions, à quel prix va-t-on réinvestir. Va-t-on réinvestir au même prix qu'on a fait il y a deux ans déjà, un an et demi? Va-t-on payer encore 10 fois plus cher que ce que ça vaut? C'est ça, la question, puis on doit avoir une clarté là-dessus, parce que, malheureusement, une clarification va nous permettre de savoir si, oui ou non, on a une bonne gestion de nos finances publiques avec ce gouvernement-là.

Vous savez, la compagnie elle-même a dit qu'elle a dépensé, à date, 125 millions dans le projet, nonobstant ce qu'on a fait pour le terrain, mais il y a eu la Caisse de dépôt qui a mis 200 millions dans une débenture convertible. Il y a eu le gouvernement, avec Investissement Québec, qui a dépensé un autre 200 millions pour une débenture convertible. Je veux dire, on s'entend, là, aujourd'hui, à date, dans l'argent des Québécois, la grande majorité de cet argent-là, elle est rendue en Suède, elle n'est pas restée au Québec. Ça fait que je m'excuse, Mme la ministre, mais l'information, il faudrait quand même la préciser, parce que, pour le moment, nous autres, on est devant une information qui est totalement différente de ce qu'on entend ici, dans la Chambre.

Donc, ce que je comprends maintenant, c'est qu'il semble y avoir une ouverture, au gouvernement, pour la suite des choses dans la filière batterie, parce que la ministre nous l'a bien bel et bien dit juste là, ici, ce soir, la filière batterie va pouvoir continuer avec ou sans Northvolt. Donc, on commence à se rendre compte, au gouvernement, que c'est un cheval qui boite. On a de la misère à avancer avec. Puis, actuellement, tous les signes nous amènent dans une direction qu'on devrait s'inquiéter de la santé financière de cet investissement-là. Donc, il serait intéressant d'avoir une réponse claire à savoir combien vaut ce que nous avons investi.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, merci beaucoup, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. Ceci met fin aux débats de fin de séance.

#### **Ajournement**

Et, compte tenu de l'heure, les travaux sont ajournés au mercredi 23 octobre 2024, à 9 h 40. Bonne soirée à tous.

*(Fin de la séance à 18 h 45)*